

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°66 - MARS 2023



ÉDITO



Le Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR 93) fête cette année ses 50 ans. Un lieu connu de tous, qui fait la réputation de notre ville bien au-delà de notre territoire. Lieu d'excellence ouvert sur la ville et ses habitants, voilà le pari du CRR depuis plusieurs décennies : l'exigence que la Ville et celle de La Courneuve lui avons fixée.

Aujourd'hui, une centaine de professeurs donnent des cours à plus de 1 500 étudiants. L'initiation musicale reste au cœur de l'action des équipes, comme celle de la sensibilisation auprès des écoles dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle que nous avons doublée depuis maintenant presque 3 ans.

Un parcours riche, une programmation de qualité, pour petits et grands... J'aime à rappeler que notre ville est une ville de Culture et de cultures. Ce dynamisme a été engagé par Jack Ralite, maire de 1983 à 2003, qui a marqué Aubervilliers de son empreinte. Pour lui rendre hommage, et pour rendre hommage à son héritage, j'ai souhaité que le CRR 93 soit baptisé en son nom et devienne « le Conservatoire Jack Ralite ».

Karine Franclet

**Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale**

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

Le 8 mars, Aubervilliers célèbre les femmes inspirantes

La Journée internationale des droits des femmes est l'occasion, le 8 mars de chaque année, de rappeler les **combats permanents pour l'égalité femmes-hommes** dans le monde, mais aussi de **valoriser la place des femmes dans la société**. Dans cette optique, la Municipalité propose, cette année encore, différentes actions.

Aubervilliers s'est engagée depuis longtemps déjà en faveur des droits des femmes. En novembre dernier, la Ville a organisé les premières assises contre les violences faites aux femmes. La délégation chargée de l'égalité monte par ailleurs, tout au long de l'année, des initiatives pour lutter contre le sexisme qu'elles subissent au quotidien et combattre les préjugés qui les freinent dans leur carrière. Le 8 mars est l'occasion, au travers d'actions diverses qui s'adressent à tous les publics, de rappeler que les femmes sont sous-représentées, voire carrément invisibilisées dans tous les domaines. « *Nous voulons aider les femmes à avoir une meilleure place dans la société. Les années précédentes, nous avons proposé des actions diverses mais un peu éparses, sans lien entre elles. Cette année, nous avons choisi un thème qui sera le fil conducteur de toutes les initiatives proposées jusqu'à la fin mars : nous voulons mettre à l'honneur des femmes inspirantes !* », explique Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'égalité femmes-hommes. Dans ce cadre, la Ville lancera prochainement un appel à projets doté de 3 000 € pour financer des initiatives associatives servant à valoriser les réalisations des habitantes d'Aubervilliers.

UNE MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ

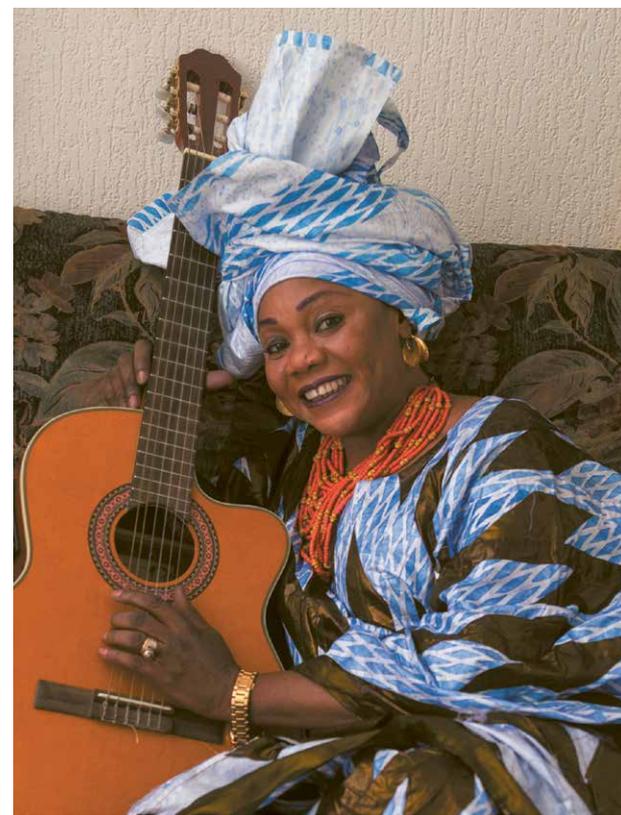
Organisée conjointement par le service des Sports, la Mission diversité-inclusion et l'association Sine

Qua Non, partenaire de la Ville depuis deux ans, qui lutte contre le sexisme grâce au sport, une marche de 4 kilomètres partira à 18 h 30 de la place de l'Hôtel-de-ville, mercredi 8 mars. Événement phare de la programmation, cette marche gratuite, sans inscription et mixte, sera précédée à 18 heures d'un discours de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et d'une flash-mob, un rassemblement public animé par l'association de danse Indans'Cité sur le titre *Run the world (girls)** de la chanteuse américaine Beyoncé. Deux ambassadrices de l'association Sine Qua Non encadreront la marche et seront disponibles pour évoquer les questions de violences sexistes et sexuelles et de harcèlement dans le sport. Le tracé de la marche passera par 4 points symboliques portant des noms de femmes « inspirantes » : la place Rosa-Parks (figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis), l'allée Elsa-Triolet (écrivaine et résistante), la Fabrique de Santé Madeleine Brès (première femme médecin en France) et l'école Malala Yousafzaï (militante pakistanaise des droits de femmes et Prix Nobel de la Paix en 2014). La marche sera connectée avec l'application mobile gratuite Sine Qua Non (disponible sur l'Apps Store et Google Play). Elle proposera des repères historiques et biographiques de ces femmes et du contenu interactif. « *Aubervilliers est une ville très masculine avec seulement 47 % de femmes, une moyenne inférieure aux autres communes de Seine-Saint-Denis. Les femmes manquent de visibilité dans l'espace public. Cette marche est une façon de montrer qu'elles peuvent se réapproprier la ville et ses rues. Nous invitons toutes les*

habitantes et tous les habitants à venir nombreux marcher pour marquer ce symbole fort », martèle Karine Francllet.

INAUGURATION DE RUE

Autre point fort de la programmation de cette Journée internationale des droits des femmes, l'inauguration par Karine Francllet de la rue Fantani Touré, le 8 mars à 14 heures. Chanteuse, danseuse et compositrice malienne décédée en 2014, à seulement



50 ans, Fantani Touré était très engagée contre l'ex-cision, le mariage forcé, pour la scolarisation des filles et investie dans l'aide aux filles-mères en difficulté. L'artiste qui habitait Aubervilliers avait fondé l'association Kolomba (« le grand puits » en bambara) de défense des droits des femmes. Elle avait également



» En 2021, la marche pour l'Égalité organisée à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes avait rassemblé beaucoup de monde.

contribué à la création du festival féminin d'arts traditionnels africains La voix de Bamako. La rue Fantani Touré, située entre la rue des Fillettes et la rue Waldeck-Rochet près du Campus Condorcet sera inaugurée en présence de membres de la famille et de Habib Dembélé, son mari. « *Seuls 2 % des rues en France portent le nom d'une femme. Cette sous-représentativité induit un héritage culturel presque exclusivement masculin. Les jeunes filles doivent pouvoir s'identifier aux femmes qui ont joué un rôle dans l'histoire* », rappelle Marie-Françoise Messez.

PROGRAMMATION CINÉMA

La Municipalité d'Aubervilliers a fait le choix de ne pas limiter le message de la Journée internationale des droits des femmes à la seule date du 8 mars.

D'autres événements sont ainsi proposés tout au long du mois de mars. Parmi eux, signalons l'après-midi cinéma du dimanche 12 mars. En suivant le fil rouge thématique des « femmes inspirantes », le cinéma Le Studio a sélectionné trois portraits de femmes. À 14 heures, l'après-midi commencera par *Valentina*, un film d'animation pour enfants d'une heure qui conte l'histoire d'une petite fille atteinte de trisomie 21 qui rêve de devenir trapéziste. À 16 heures, le Maire, Karine Franclet, assistera à l'avant-première d'*Houria*, l'histoire d'une talentueuse ballerine algérienne qui voit son ambition stoppée net par une agression. La projection sera précédée d'un moment convivial. *La syndicaliste*, avec Isabelle Huppert, inspiré de la vie de Maureen Kearney, ancienne déléguée CFDT du groupe Areva qui a vécu un enfer

après avoir révélé un secret d'État, à 18 heures, clôturera cette après-midi thématique. « *Montrer des films sur des femmes qui ne sont pas des stéréotypes, avec des actrices ayant le premier rôle, éventuellement réalisés par des femmes est aussi l'occasion de rappeler que le cinéma reste un milieu très masculin. L'enjeu de telles œuvres est d'élargir le champ des possibles des filles et des femmes en leur offrant des modèles d'identification différents, ceux de femmes inspirantes justement* », souligne Marie-Françoise Messez.

Michaël Sadoun

* Les femmes dirigent le monde

AGENDA DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES À AUBERVILLIERS

► Mercredi 8 mars

18 h : Discours de Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers
Flashmob Indans'Cité
18 h 30 : Marche de 4 km avec l'association Sine Qua Non
Gratuit et ouverte à toutes et tous
> **Place de l'Hôtel-de-Ville**

► Dimanche 12 mars

14 h : Projection du film d'animation *Valentina* (à partir de 6 ans)
16 h : *Houria* (Entrée libre dans la limite des places disponibles)
18 h : *La syndicaliste*
> **Cinéma Le Studio - 2 rue Édouard Poisson**

► Mardi 14 mars

14 h : Débat mouvant sur l'égalité femmes-hommes
Gratuit et ouvert à toutes et tous sur inscription au 01 48 11 21 69
> **Fabrique de Santé - 20 rue du Colonel-Fabien**

► Mardi 21 mars

18 h 30 : Table ronde « La place des femmes dans l'espace public »
Gratuit et ouverte à toutes et tous dans la limite des places disponibles sur inscription à : diversite.inclusion@mairie-aubervilliers.fr
> **Salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville**

► Vendredi 24 mars

14 h et 15 h : Ateliers sur les discriminations dans l'accès au soins et sur l'endométriose
1^{er} atelier pour les personnes francophones
2^e atelier pour les personnes sinophones en partenariat avec l'association Pierre Ducerf
Gratuit et ouverts aux femmes à partir de 16 ans sur inscription au 01 48 11 21 69
> **Fabrique de Santé - 20 rue du Colonel-Fabien**

Mais aussi des spectacles à l'**Espace Renaudie**, des ateliers lecture à la **Maison pour Tous Henri Roser** et des expos dans le **hall de l'Hôtel-de-Ville**.
Retrouvez le programme complet sur <https://www.aubervilliers.fr/>
Journée-internationale-des-droits-des-femmes-2023

Débats, ateliers et spectacles pour sensibiliser sur les droits des femmes

Tout au long du mois de mars, la Municipalité et ses partenaires proposeront débats, tables rondes, ateliers lecture, rencontres, spectacles et représentations théâtrales afin de **promouvoir une société égalitaire**. Tour d'horizon de cette **programmation riche et variée**.

« Combien de sportives, de chercheuses, d'entrepreneuses ou d'artistes n'ont pas pu atteindre leurs objectifs à cause de préjugés sexistes ? Pour œuvrer à une société plus juste, il est important de valoriser la place des femmes », affirme Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, en préambule de cette Journée internationale des droits des femmes. Pour avancer dans ce sens, il est primordial de sensibiliser toutes et tous à ces questions. C'est pourquoi la Ville a prévu des actions adaptées à tous les publics

(scolaires, professionnels, adultes, seniors...) et qui prennent différentes formes (spectacles, expositions, ateliers de sensibilisation...).

INÉGALITÉS EN SANTÉ

La Fabrique de Santé organise souvent, en plus des consultations, des moments conviviaux, les cafés-santé, pour rassembler les habitants et leur permettre de se retrouver. Ce mois-ci, elle propose mardi 14 mars, de 14 à 16 heures,

un débat mouvant mixte sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la santé. Puis, vendredi 24 mars, de 14 à 16 heures, elle organise un atelier à destination des femmes sur les discriminations dans l'accès au soins. Une spécialiste d'une association de patientes viendra notamment évoquer l'endométriose, cette maladie gynécologique qui touche plus de 10 % des femmes mais qui reste très largement sous-diagnostiquée. « *Les problèmes de santé qui concernent les femmes sont souvent banalisés, leurs douleurs sont minimisées et les femmes sont exclues de certains essais cliniques. Il nous a semblé important d'inclure le thème de la santé dans le cadre des actions de sensibilisation de la Journée internationale pour les droits des femmes* », justifie Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'Égalité femmes-hommes.

FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Les femmes manquent de visibilité dans l'espace public. Pour débattre de cette question, la Mission

diversité-inclusion de la Ville, en partenariat avec le centre Hubertine Auclert, organise une table ronde sur la place des femmes dans l'espace public le 21 mars entre 18 h 30 et 20 h 30 dans la salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville. L'association Sine Qua Non, qui organise la marche du 8 mars, fera part de son expérience sur les moyens de réinvestir l'espace public via le sport. L'association FéminiCités, qui a travaillé avec les jeunes filles du Conseil local des jeunes (CLJ) sur les lieux où elles se sentent en insécurité à Aubervilliers, viendra évoquer la question du genre dans la ville. L'association Womenability, qui travaille sur les stratégies d'évitement des jeunes filles en danger dans la rue, sera également présente. Enfin, Manon Marguerit, chercheuse au Laboratoire d'études sur le genre et la sexualité (LEGS), abordera la question des violences homophobes touchant les couples de lesbiennes dans l'espace public.

Michaël Sadoun

Pour ses 50 ans, le CRR 93 prend le nom de Jack Ralite



» Situé au coeur de la ville depuis 2013, le Conservatoire à Rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve prendra le nom de son cofondateur, Jack Ralite.

Jeudi 23 mars prochain, le **Conservatoire à rayonnement régional** (CRR 93) d'Aubervilliers-La Courneuve sera **baptisé CRR Jack-Ralite**. L'occasion de retracer les grandes lignes de l'institution que l'ancien Maire d'Aubervilliers, passionné de culture, a contribué à mettre sur pied.

Daniel Delarue a enseigné le chant pendant 35 ans au CRR. Il se souvient avec émotion de Jack Ralite. Celui qui fut Maire d'Aubervilliers pendant 20 ans, de 1983 à 2003, était un passionné de musique et de théâtre. En 1972, alors Maire-adjoint délégué à la Culture, il propose la fusion des écoles municipales de musique d'Aubervilliers et de La Courneuve en un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU). Deux ans plus tard, ce dernier obtient le label de Conservatoire national à rayonnement régional. Une initiative qui fait d'Aubervilliers à l'époque la seule commune située dans une banlieue « défavorisée » à disposer d'une telle institution. Daniel Delarue, qui a mis en scène de nombreux opéras et opérettes avec sa classe de chant, à l'Espace Renaudie notamment, se souvient : « Il était souvent au premier rang

en train de pleurer durant les spectacles et ne le cachait pas. C'était un homme d'une culture exceptionnelle. »

C'est donc mû par la passion que Jack Ralite a porté le projet du CRR, l'un des équipements culturels majeurs d'Aubervilliers, ville qu'il aimait profondément et dont il disait : « Dans cette ville-là, si c'est dur, ça reste tendre ». « Pour rendre hommage à Jack Ralite et à sa volonté de faire d'Aubervilliers une ville de culture, j'ai souhaité que le CRR soit baptisé en son nom et devienne le Conservatoire Jack Ralite », déclare Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers.

INCUBATEUR DE VOCATIONS ARTISTIQUES

Né de l'ambition d'un homme d'installer au sein d'un territoire singulier un établissement

d'excellence, transmettant au plus grand nombre la passion de la musique, du théâtre et de la danse au travers de cursus adaptés à chacun, le CRR créa des vocations. Ce fut le cas d'Alice Fagard, chanteuse lyrique professionnelle qui intervient dans des écoles et collèges d'Aubervilliers, ou Léa Sawyers, deux anciennes élèves de Daniel Delarue, qui guettaient avec émotion la présence de Jack Ralite parmi les spectateurs les soirs de représentation. Les deux femmes évoquent le creuset bouillonnant d'idées et de rencontres que constitue, encore aujourd'hui, le CRR. « Le conservatoire foisonne de propositions enrichissantes, d'invitations à s'émerveiller, de projets stimulants. C'est une ressource tellement précieuse pour les jeunes qui se forment à la musique », s'enthousiasme Alice Fagard.

Ce vivier de talents accueille aujourd'hui chaque année 1 500 élèves (enfants, adolescents et adultes) de Seine-Saint-Denis, mais aussi d'ailleurs en France, voire de l'étranger.

L'institution a déménagé en 2013, troquant le sous-sol de l'école de la rue Léopold-Rechossière contre le grand bâtiment actuel de 5 000 m², au numéro 5 de la rue Édouard-Poisson. Les multiples cours de musique, de composition, d'improvisation, de danses et d'art dramatique se tiennent depuis dans des salles spacieuses tandis qu'un vaste auditorium accueille les

spectacles. Ils sont généralement le fruit d'un travail entre des professeurs de différentes disciplines. Le partage et la collaboration artistique restent une spécificité de la maison.

LA CULTURE POUR TOUS EN HÉRITAGE

La transmission et l'éducation, deux valeurs phares qui tenaient à cœur de Jack Ralite, continuent d'être portées par les enseignants du CRR. « Pour Jack Ralite, le milieu scolaire était un lieu essentiel où aller chercher les enfants et susciter leur intérêt pour les disciplines artistiques », s'enthousiasme Marie Joubinaux, cheffe de chœur et responsable de l'Éducation artistique et culturelle au CRR. Les partenariats avec l'Éducation nationale, sous forme de classes Cham, Chad et Chat – respectivement classes d'apprentissage de la musique, danse et théâtre –, proposent gratuitement à plus de 6 500 enfants des écoles, collèges et lycées d'Aubervilliers et de La Courneuve, un enseignement artistique de qualité. Le chœur dirigé par Marie Joubinaux a pu également, grâce à un partenariat avec l'Orchestre de Paris, se

produire à la Philharmonie, porte de La Villette.

Malgré les évolutions (notamment démographiques) des dix dernières années, le brassage culturel continue à marquer le recrutement de l'institution. L'idéal de culture pour tous, défendu par Jack Ralite, est toujours vivace. « Nous accompagnons ces enfants depuis leur plus jeune âge. En apprenant la musique, ils acquièrent une posture particulière face au travail et deviennent capables de rigueur, sans perdre de vue le plaisir », précise Marie Joubinaux.

L'idéal de la culture pour tous est toujours vivace

DEUX EXPOSITIONS HOMMAGE

Jeudi 23 mars, deux événements marqueront les 50 ans du conservatoire ainsi que son baptême, en proposant un regard rétrospectif sur ce demi-siècle de passion partagée. *Mille et une...*, spectacle musical conçu par Cécile Deneau, professeure de piano, et Laurence Causse, qui dirige la classe d'art dramatique, évoque la vie du conservatoire, de ses professeurs, de ses pratiques artistiques, au travers d'un florilège d'anecdotes. Pour cette représentation, plus de 50 élèves du CRR seront présents sur la scène de L'Embarcadère. L'exposition

CRR 93, de Jack Ralite à nos jours, qui sera inaugurée le même jour, dévoilera des affiches de projets, des journaux d'époque, des archives audio de concerts mais aussi des extraits de discours de Jack Ralite, le co-fondateur avec Gérard Meunier de ce lieu désormais emblématique d'Aubervilliers.

Lise Lefebvre

» Mille et une...

Jeudi 23 mars à 19 h 30

L'Embarcadère

5 rue Édouard-Poisson

Tous publics

Entrée libre sur réservation au 01 48 11 04 60

ou reservations@cr93.fr

» CRR 93, de Jack Ralite à nos jours

Vernissage de l'exposition jeudi 23 mars à 19 h 30

Hall du CRR 93

5 rue Édouard-Poisson

Tous publics

Entrée libre sur réservation au 01 48 11 04 60

ou reservations@cr93.fr

Une expo photo originale

» Le photographe a fait poser ses modèles en dehors des salles dédiées à leurs pratiques artistiques.



À l'occasion du baptême du conservatoire, le photographe **Michaël Barriera** présentera *Gens du CRR*, une série de tirages mettant en scène **les personnes qui font vivre le conservatoire**. Les photos grand format seront à découvrir dans le hall du CRR et dans toute la ville, à partir du 23 mars prochain.

L'idée de témoigner de la vie interne foisonnante du CRR 93 a germé il y a un an dans la tête de Michaël Barriera, photographe à la Ville d'Aubervilliers. Elle se concrétise aujourd'hui avec cette exposition qui résulte d'une initiative conjointe de la Ville, de Linda Sami, adjointe à la communication du Conservatoire et de l'artiste. Ce dernier a choisi de représenter ceux qui travaillent leur art (musiciens, danseurs...) avec leur instrument ou leurs pointes dans des lieux inattendus. L'idée est de mettre en valeur conjointement le geste artistique et l'architecture du bâtiment de la rue Édouard-Poisson. Le photographe a ainsi fait poser ses modèles en dehors des salles dédiées à leur pratique artistique, ou de l'auditorium : violoncelliste dans l'ascenseur, flûtiste sur les marches de l'escalier, danseuse sur le toit... Au-delà de l'aspect insolite, ce parti pris offre l'occasion de présenter au public les disciplines proposées par

l'institution sous un angle original, hors de leur cadre habituel. « J'essaie de montrer toute l'humanité de ceux – élèves ou professeurs – qui contribuent, avec passion, à la vie quotidienne de cette ruche », explique Michaël Barriera. Alexandre Grandé, directeur et chef de l'orchestre du CRR, s'est lui-même prêté au jeu.

En dehors de l'exposition en elle-même dans le hall du Conservatoire, l'ensemble des photos sera à découvrir, à partir du 23 mars prochain, un peu partout dans la ville. Une belle façon d'inciter les Albertivillariens à pousser les portes du CRR pour y découvrir les nombreux concerts et spectacles qui y sont proposés, voire à d'y inscrire leurs enfants pour la rentrée prochaine !

L'occasion de présenter au public les disciplines enseignées par l'institution.

Lise Lefebvre

«J'essaie de montrer toute l'humanité de ceux qui contribuent à la vie du CRR»

Un avocat à portée de clic

Coup de cœur du concours

local **Entreprendre au féminin**,
l'Albertivillarienne

Anne-Laure Giraudeau a créé une plateforme en ligne qui met en relation, à un tarif clair et sans surprise, **les particuliers avec des avocats**, experts dans leur domaine.

Un pack tout compris pour consulter un avocat en quelques clics, qui l'eût cru ? C'est pourtant le principe bien réel de Loi & Moi, un site internet qui se donne pour objectif de simplifier au maximum l'accès au conseil juridique. « Nombre de particuliers hésitent à s'adresser à un avocat, craignant que cela soit trop cher ou trop compliqué. Pour les rassurer, nous avons mis en place des formules avec un tarif clair et transparent, affiché dès la page d'accueil », explique Anne-Laure Giraudeau, avocate et fondatrice en septembre 2020 de la plateforme en ligne, gérée directement depuis sa maison à Aubervilliers, derrière le marché du centre-ville.

Un problème de voisinage ? Un loyer à percevoir impayé ? Une amende routière à contester ? Selon les formules, il en coûtera de 40 à 250 euros, toutes taxes comprises, pour un premier conseil voire un accompagnement visant à éviter si possible le contentieux en justice. « L'envoi d'une mise en demeure bien rédigée peut parfois conduire à trouver des solutions », estime Anne-Laure Giraudeau. Innovant, pensé pour le plus grand nombre, son projet a remporté le coup de cœur du jury lors du concours Entreprendre au féminin, organisé par la Municipalité en novembre dernier à L'Embarcadère. Ce concours est le point d'orgue du dispositif Entrepreneurat au féminin, initié par la Ville en 2022, et qui vise à accompagner les femmes du territoire qui souhaitent créer leur activité. Il propose des ateliers professionnalisants, un forum de rencontres de partenaires (investisseurs, experts...) et une aide financière octroyée aux trois projets jugés les plus solides.

RENFORCER L'ACCÈS AU DROIT DES HABITANTS

« Le projet Loi & Moi répond aux enjeux du territoire tout en générant de l'activité sur Aubervilliers. Il s'appuie notamment sur un diagnostic des besoins des habitants en accompagnement juridique et favorise l'accès à leurs droits », souligne Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Insertion professionnelle et à l'Emploi, qui faisait partie du jury. Car si beaucoup d'habitants hésitent à pousser la porte d'un cabinet d'avocat, Loi & Moi « lève des freins liés à la représentation juridique tout en permettant aux clients de bénéficier de l'aide juridictionnelle – une aide de l'État sous condition de ressources – s'ils y ont droit », souligne de son côté Marine Simon, directrice du Développement et de l'action sociale, également membre du jury.

De fait, l'installation d'Anne-Laure Giraudeau sur Aubervilliers en 2019 a constitué un point de bascule



» Installée à Aubervilliers depuis 2019, Anne-Laure Giraudeau, avocate, a créé une plateforme en ligne pour renforcer l'accès au droit des habitants et aider les avocats dans les aspects commerciaux de leur activité.

dans son activité. « Je venais de passer dix ans dans les milieux de la gestion de patrimoine au Luxembourg et à Hong Kong. Mon arrivée ici a été un vrai changement. J'avais envie d'être davantage en prise avec le réel », raconte cette trentenaire, nancéenne d'origine, qui se reconnaît une âme d'entrepreneuse.

Très vite, l'avocate a construit son projet en s'appuyant non seulement sur une analyse des besoins des particuliers mais aussi sur un diagnostic de la profession d'avocat qui peut surprendre ! « Contrairement aux idées reçues, un avocat sur deux travaille aujourd'hui au Smic. Ce sont souvent de mauvais gestionnaires pour eux-mêmes. Loi & Moi les aide dans les aspects commerciaux de leur activité », pointe-t-elle, en soulignant que la plateforme collabore avec quatre avocats partenaires bien identifiés par le client et experts dans leurs domaines respectifs. « Nous ne fonctionnons pas avec des intelligences artificielles. Derrière l'écran, il y a des vrais professionnels, des personnes humaines », insiste-t-elle.

UN SOLIDE RÉSEAU

Anne-Laure Giraudeau a aussi noué des liens avec des structures locales. En premier lieu, elle a sollicité la Maison de l'initiative économique et locale (Miel) à

Saint-Denis, qui appuie la création d'entreprise. « J'y ai trouvé un accompagnement de grande qualité, et j'ai rejoint leur pépinière d'entreprises située à La Courneuve pendant dix-huit mois », raconte-t-elle. De plus, les rendez-vous réguliers organisés par la Chambre de commerce et d'industrie du 93 lui ont permis de se constituer un solide réseau.

Des formules avec un tarif clair et transparent

Ce premier projet abouti, l'entrepreneuse a continué d'innover. Lextech, la société dont elle est présidente et qui chapeaute Loi & Moi, a ainsi lancé un jeu de cartes original, *The entrepreneur*. Destiné aux cabinets d'avocats, il leur permet d'aider les porteurs de projets en quête de conseils à structurer leur activité. « À partir de l'ensemble des composantes d'un projet, de leur situation personnelle, mais aussi de leurs besoins de financement et d'investissement, ce jeu les aide à faire dès le début les bons choix sur un plan juridique », résume Anne-Laure Giraudeau. Déjà forte de six collaborateurs – en plus des avocats partenaires – son équipe devrait compter huit personnes d'ici septembre 2023.

» www.loietmoi.com

Naï Asmar

Léora Lopes-Ferreira, l'étoile montante du tennis français

» Léora Lopes-Ferreira, formée au CMA Tennis, est la meilleure joueuse de Seine-Saint-Denis dans sa classe d'âge.



internationaux », justifie Thomas Roth, son entraîneur. L'étoile montante d'Aubervilliers est d'ores et déjà favorite des championnats de Seine-Saint-Denis organisés par la Fédération française de tennis (FFT) qui se dérouleront le mois prochain. Mais la vraie consécration a été sa première participation à l'Open Super 12 à Auray en Bretagne, du 18 au 26 février, l'un des tournois majeurs du circuit Tennis Europe Junior Tour (l'équivalent de l'ATP* pour les jeunes), un tournoi remporté par le passé par Rafael Nadal ou Andy Murray. « Avec le tournoi des Petits As à Tarbes, l'Open Super 12 est l'équivalent des championnats du monde pour les joueurs de 12 ans. Toutes les nations sont représentées. Léora a malheureusement été éliminée au premier tour mais c'était une super expérience pour elle de pouvoir jouer un match sur le circuit international », confie Thomas Roth.

GRAINE DE CHAMPIONNE

Malgré ce coup d'arrêt au tour préliminaire, son entraîneur croit en son potentiel. « En plus de ses qualités physiques au-dessus de la moyenne, Léora a surtout la rage de vaincre. C'est essentiel dans un milieu comme le tennis, très concurrentiel. Les places sont chères et la différence se fait souvent par l'état d'esprit. Il faut constamment réussir à garder cette envie de gagner tout en prenant du plaisir à jouer », soutient Thomas Roth. Le comité départemental de Seine-Saint-Denis de la FFT envisage d'ailleurs de désigner dès cette année un préparateur mental spécialisé dans le sport de haut niveau pour développer encore ses capacités. Depuis quelques mois, elle bénéficie déjà d'une séance hebdomadaire de kiné, tous les mercredis, pour préparer l'organisme à des efforts physiques intenses sur la durée et prévenir les blessures. Le planning d'entraînement de la jeune sportive est établie conjointement avec Jonathan André, conseiller sportif territorial en charge des jeunes au comité départemental de la Fédération. « Je suis très encadrée et c'est rassurant. Lorsque mes entraîneurs référents ne sont pas disponibles, je joue également avec les éducateurs sportifs du club : Sofiane [Mahtallah], Rayan [Abdelkrim] ou Amadou [Baldé] qui assiste les moniteurs. Je me sens bien au CMA Tennis », reconnaît Léora.

EN ROUTE POUR L'AVENIR

Reste que si Léora bénéficie de toutes les attentions de la part du club et du comité départemental de la FFT, ses parents s'interrogent sur l'avenir de leur fille. « Si Léora continue de progresser, il faudra financer les voyages pour participer aux tournois, l'entraîneur, l'équipement... Et nous n'avons pas les moyens », s'inquiète sa maman. La jeune fille est encore loin de ses préoccupations matérielles. Elle rêve de devenir un jour numéro 1 mondiale comme ses idoles Roger Federer et Serena Williams. « Nous sommes fiers d'avoir à Aubervilliers des clubs sportifs qui permettent de faire émerger de tels talents. Léora est encore jeune mais nous croyons à son potentiel. Elle a toutes les qualités pour aller très loin. Et puis, elle aura 11 ans le 8 mars, le jour de la Journée internationale des droits des femmes. Quel beau symbole ! », se félicite Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport.

Michaël Sadoun

*Principal circuit international de tennis masculin

Alors qu'elle n'a pas encore **11 ans**, Léora Lopes-Ferreira est déjà une prodige du tennis. Cette jeune Albertivillarienne, formée au Club municipal d'Aubervilliers (CMA Tennis), se classe dans les **dix meilleures joueuses françaises** de sa classe d'âge.

Visière vissée sur la tête et baskets aux pieds, Léora est prête pour son entraînement du mercredi matin, sur l'un des deux courts en GreenSet du CMA Tennis, rue André-Karman, juste à côté du stade. C'est ici que la jeune fille a tapé ses premières balles à seulement cinq ans et qu'elle s'y entraîne aujourd'hui quotidiennement à raison de huit à dix heures hebdomadaires, auxquelles s'ajoutent trois heures de préparation physique où elle travaille sa vitesse, son endurance et sa coordination. « Je suis élève en CM2 à l'école Condorcet. En semaine, je viens jouer une à deux heures après l'école. Parfois, je rentre

le midi chercher mes raquettes et je m'entraîne une heure avant de retourner en cours. J'arrive à suivre ma scolarité normalement mais ça me fait de longues journées. J'aurais sans doute des horaires aménagés au collège », explique Léora. Repérée toute petite lors des cours de sport scolaire, la jeune enfant fait preuve de capacités exceptionnelles pour son âge. « Elle a tout de suite eu des facilités. Elle pratiquait beaucoup la corde à sauter ce qui a développé chez elle une coordination œil/pied bien meilleure que la plupart des enfants de cet âge-là. Les petits ont souvent du mal à appréhender le rebond d'une balle et la ratent. Léora, elle, n'a pas eu ces difficultés et a tout de suite pris du plaisir à jouer », témoigne Thomas Roth, le directeur sportif du CMA Tennis.

ENTRÉE EN LICE

Ne vous fiez pas à son frêle gabarit, son visage d'ange et son petit air timide : sur le court, Léora est une battante ! « J'aime gagner. Quand je joue un match, je n'ai pas peur de l'adversaire », affirme-t-elle. Bien que classée 15/1 [joueurs très confirmés, NDLR], la jeune championne n'avait jamais participé à des compétitions individuelles. Il n'y a que quelques semaines qu'elle s'est inscrite à son premier tournoi international : le 34^e Open 10/12 de Boulogne-Billancourt où elle a atteint les huitièmes de finale avant de s'incliner contre une jeune joueuse grecque, d'un an son aînée. « Léora a déjà remporté plusieurs tournois assez relevés organisés par des clubs mais jusqu'à maintenant elle était trop jeune pour participer à des championnats régionaux ou à des tournois

Un service trois étoiles pour les seniors



Trois questions à...



Marie-Pascale Remy,
adjointe au Maire
déléguée aux seniors.

Après presque trois ans
comme adjointe au Maire
déléguée aux seniors,
quel bilan d'étape faites-vous ?

La délégation aux Seniors fonctionne très bien. Le personnel du SAAS se montre dévoué et à l'écoute de toutes les demandes de nos aînés. Je suis enchantée de travailler avec cette équipe. Le Covid-19 ne nous a pas facilité la tâche : de nombreux seniors sont devenus craintifs et nous avons encore un peu de mal à les convaincre de revenir faire des activités dans nos clubs. Notre mission première est donc de les rassurer. Parallèlement, nous avons enregistré une quarantaine de nouvelles inscriptions. Malgré tout, les personnes âgées se sont retrouvées tellement isolées qu'elles sont aujourd'hui vraiment heureuses de parvenir à surmonter leurs craintes. On a le sentiment que le besoin d'être en lien avec les autres passe avant tout !

Spectacles, séjours, sorties en groupe, ateliers... Tout au long de l'année, le **service Accompagnement et animation seniors (SAAS)** propose de nombreuses activités divertissantes pour **égayer le quotidien** des aînés et **entretenir le lien social**.

« Notre service d'animations propose continuellement un large choix d'activités et de loisirs éducatifs, sportifs, numériques, artistiques et culturels, ainsi que des spectacles et plein d'autres événements qui visent à un mieux-vivre ensemble. Il y en a vraiment pour tous les goûts », explique, enthousiaste, Zélie Berriet, responsable du SAAS. Mais, comme l'indique l'intitulé du service, l'action du SAAS s'étend aussi à l'accompagnement des personnes âgées au quotidien. Les activités proposées s'adressent à tous les résidents d'Aubervilliers âgés de plus de 60 ans, à la retraite ou en situation de handicap. Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de remplir un dossier d'inscription et de le retourner à l'un des clubs seniors de la Ville, le club Finck ou le club Heurtault. La démarche est totalement gratuite.

TEMPS FORTS ET DÉPAYSEMENT

Le programme de l'année s'articule autour des trois grands événements récurrents, entièrement gratuits, concoctés par l'équipe du SAAS : un temps fort festif sous forme de cabaret, la grande fête estivale AuberRiv'Agés et la distribution des colis gourmands à l'occasion des fêtes de fin d'année. « Ces rendez-vous sont des occasions de réunir un maximum de seniors, de les rencontrer, de leur présenter nos actions et de les identifier pour assurer un suivi et prendre soin d'eux au quotidien », précise Zélie Berriet. Cette année, la Ville organise son traditionnel Cabaret des seniors sur le thème du cirque, du 4 au 6 avril à L'Embarcadère. Autre événement exceptionnel qui vient s'ajouter à un programme annuel déjà riche et varié : le SAAS proposera cette année un Bingo géant au gymnase Robespierre le 27 avril prochain. Les seniors auront la possibilité de venir accompagnés de leurs petits-enfants (attention, l'inscription

auprès du service est obligatoire). Enfin, en dehors des animations quotidiennes des clubs, le SAAS propose régulièrement des sorties thématiques, des mini-séjours mais aussi des voyages plus ou moins longs en France, avec un accompagnement assuré par les animateurs du service, ou à l'étranger en formule « tout compris », en autonomie. « La Ville prend en charge financièrement 50 % du coût des sorties, ateliers et activités et 30 % du montant des séjours », précise Zélie Berriet.

AVEC VOUS AU QUOTIDIEN

Le champ d'action du SAAS porte également sur l'accompagnement des seniors dans leur vie de tous les jours. Un coordinateur et deux agents sont à disposition des personnes âgées qui ont besoin d'aide pour des petits trajets quotidiens comme un rendez-vous chez le médecin, chez le coiffeur ou pour faire des courses. Les seniors de la ville qui ont des difficultés à se déplacer peuvent ainsi bénéficier de ce service gratuit en se signalant auprès du club Heurtault.

Quentin Yao Hoquante

» CLUB HEURTAULT

39, rue Heurtault

Ouvert le lundi de 13 h 30 à 17 h 15 ; du mardi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15 ; le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 01 48 33 48 13

» CLUB ÉDOUARD-FINCK

Fermé pour travaux de rénovation. Réouverture prévue le 20 mars.
7, allée Henri-Matisse

Ouvert le lundi de 11 h 30 à 17 h et du mardi au vendredi de 10 h à 17 h.
Tél. : 01 48 39 37 49

« Cabaret, Bingo géant, sorties, ateliers et séjours au programme en 2023 »

La Municipalité organise de nombreux événements gratuits, en quoi est-ce important ?

La situation financière des seniors ne doit pas être un frein pour accéder à nos activités qui font du bien au moral, permettent de lutter contre la solitude et de retarder la perte d'autonomie. De plus, beaucoup de nos seniors vivent seuls. Ils n'ont pas la possibilité de se faire aider dans les tâches de la vie quotidienne. C'est pour cette raison que nous estimons primordial de continuer de proposer des événements festifs, conviviaux et surtout gratuits pour tous.

Pouvez-vous nous parler du conseil des usagers ?

Le conseil des usagers est une instance consultative nouvelle de concertation qui nous aide à orienter notre activité pour qu'elle corresponde aux attentes de notre public. Le prochain conseil des usagers, qui sera alors renommé « conseil des seniors » aura lieu en avril 2023. La formule évoluera à cette occasion avec la mise en place d'ateliers thématiques sur des questions spécifiques qui concernent les seniors et leur place dans la ville. L'idée est de pouvoir ouvrir des pistes de réflexion et de faire émerger des propositions de solutions à mettre en place pour améliorer leur cadre de vie.

Des ordinateurs comme neufs !

Reconditionné par les élèves du lycée Jean-Pierre-Timbaud, du **matériel informatique** va être remis à des familles albertvillariennes dans le cadre d'un **projet mêlant solidarité, lutte contre la fracture numérique et réduction des déchets.**

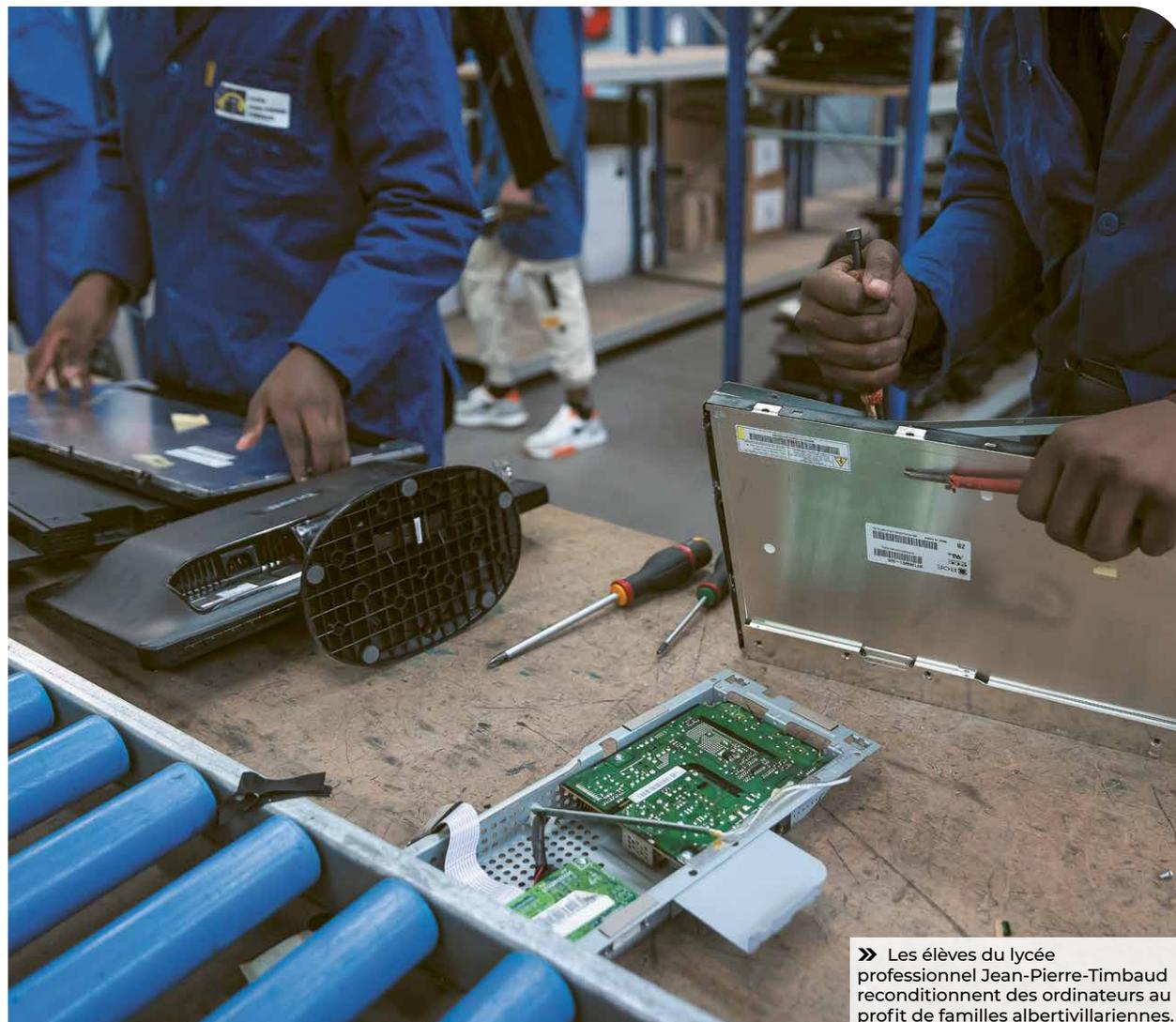
« Là, je démonte l'ordinateur et je sépare les différents éléments : la carte-mère, le ventilateur... » explique, tournevis en main, Yaya, élève en CAP au lycée Jean-Pierre-Timbaud. Ce PC, qui ne fonctionnait plus, aurait pu finir à la poubelle. Réparé et reconfiguré, il équipera peut-être bientôt gratuitement un foyer albertvillarien. En effet, les élèves de la filière Écologie industrielle – CAP, bac pro et BTS – récupèrent les composants en bon état sur des vieux ordinateurs et les réutilisent pour fabriquer du nouveau matériel. Sur ce principe, la Ville vient de conclure un partenariat avec le lycée Jean-Pierre-Timbaud, seul lycée de la Ville à disposer justement d'une telle filière professionnelle. Grâce à ce partenariat, des familles qui ont des revenus modestes, pourront bénéficier gratuitement de ce matériel informatique remis à neuf. « Ce projet s'inscrit à la fois dans une démarche de développement durable et de lutte contre la fracture numérique, souligne Damien Bidal, adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales. De nombreuses familles ne disposent pas d'équipement informatique à la maison. D'où l'idée de nous rapprocher du lycée afin de mettre en place un circuit permettant de leur fournir PC, tablettes ou smartphones. Cette initiative vient en complément des actions d'accompagnement numérique que nous menons par ailleurs pour aider à se servir d'un ordinateur de façon autonome. » Le Centre communal d'action sociale (CCAS), en lien avec les autres services de la Ville (Maisons pour Tous, service Enfance et Jeunesse) identifiera les ménages bénéficiaires, l'objectif étant de distribuer, à terme, une centaine d'équipements chaque année.

AMÉLIORER L'IMAGE DE LA FILIÈRE

Côté lycée, le projet présente l'avantage de faire prendre conscience aux élèves de l'utilité sociale des compétences qu'ils acquièrent et contribue à donner une meilleure image de leur formation. « Cette filière répond parfaitement aux grands enjeux de notre société comme la lutte contre la surconsommation, l'obsolescence programmée ou la fracture numérique et offre de bons débouchés professionnels. Pourtant, parce qu'elle tourne autour du recyclage des déchets, elle souffre d'idées reçues et d'un manque d'attractivité de la part des jeunes et des familles », pointe Florent Villalba Molero, enseignant référent du projet.

Dans le cadre de ce partenariat, des moments sont aussi réservés à la rencontre entre les élèves et les familles destinataires, au cours desquels ils ont

« Cette filière répond aux enjeux de la société »



» Les élèves du lycée professionnel Jean-Pierre-Timbaud reconditionnent des ordinateurs au profit de familles albertvillariennes.

l'opportunité d'expliquer leur travail. Cette démarche écologique est également alimentée toute l'année par une association du lycée, JPT Enviro, qui revend à des sociétés partenaires des déchets en papier, en carton et des composants électroniques hors d'usage. Triés et stockés par les élèves, des cartes-mères d'ordinateurs peuvent rapporter jusqu'à 1 500 euros la tonne ! L'association vend aussi à des particuliers des ordinateurs reconditionnés. « Nous inversons ainsi la notion de déchet et montrons sa valeur aux élèves. Nous leur présentons aussi les indicateurs des économies d'eau et de CO₂ réalisées grâce à la collecte des papiers et des cartons. Elle a permis d'économiser l'équivalent de 5 000 litres d'eau », s'enthousiasme Florent Villalba Molero.

AUBERVILLIERS, TERRITOIRE D'EXPÉRIENCE

Dans le cadre de ce partenariat entre la Municipalité et le lycée Jean-Pierre-Timbaud, des élèves seront également accueillis au sein du service Informatique de la Ville à compter de juin prochain. Issus des trois niveaux de la filière – le CAP Propreté de l'environnement urbain, collecte et recyclage (PEUCR), le bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement (GPPE) et le BTS Métiers des services à l'environnement (MSE) – ils pourront mettre en pratique leurs compétences, depuis le démontage et la remise en service de matériel, jusqu'aux notions plus larges d'écologie et de sécurité environnementale. Ces expériences de terrain permettent aux élèves de se projeter plus loin

dans leur parcours. Selon l'établissement, la moitié des diplômés en CAP tente de rejoindre le bac pro, et la quasi-totalité des élèves de bac pro émet le souhait de préparer le BTS.

Le nouveau partenariat intègre une tierce partie : l'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune qui envisage à terme d'étendre cette expérience à d'autres villes du territoire. « Il y a une volonté de reprendre l'idée ailleurs et Aubervilliers sert de territoire-test grâce à son expertise », affirmait Damien Bidal, lors du vote du projet en Conseil municipal, le 2 février dernier. Cet avis est partagé par le lycée, comme le souligne Florent Villalba Molero : « En mettant en œuvre ces projets, en montrant que cela est possible, nous pouvons servir de modèle à d'autres initiatives également basées sur la valeur d'usage des objets plutôt que sur la possession. »

Naï Asmar

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Lycée Jean-Pierre-Timbaud
Jeudi 30 mars 2023, de 8 h 30 à 18 h 30
103, avenue de la République
Tél. : 01 48 33 87 88

Cancer colorectal : faites-vous dépister !



» Des stands d'information permettront aux habitants d'échanger avec des professionnels de santé sur le dépistage du cancer colorectal.

EN CHIFFRES

43 000

C'est le nombre de personnes touchées chaque année en France par un cancer colorectal

17 500

C'est le nombre de décès liés au cancer colorectal chaque année en France

45 %

C'est le taux de cancers du côlon et du rectum détectés à un stade précoce

Le cancer de l'intestin est le troisième cancer le plus fréquent en France et le deuxième le plus meurtrier. Un **test de dépistage régulier** permet pourtant d'en réduire grandement sa létalité. Dans le cadre de l'**opération Mars bleu**, la Ville d'Aubervilliers se mobilise pour sensibiliser le public sur sa prévention.

Lorsqu'il est détecté tôt, le cancer du côlon et du rectum se guérit 9 fois sur 10. Depuis plusieurs années, le ministère de la Santé a mis en place un dépistage organisé gratuit pour tous les hommes et femmes, âgés de 50 à 74 ans. Tous les deux ans, les personnes de cette tranche d'âge reçoivent à leur domicile un courrier du Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) qui leur permet de se procurer un kit de dépistage. Malheureusement, moins d'un quart des Franciliens le font et ce taux est encore bien plus faible à Aubervilliers (autour de 20 %). C'est pourquoi, comme les années précédentes, la Ville s'associe, cette année encore, à l'opération Mars bleu pour rappeler l'enjeu du dépistage, informer et banaliser un sujet trop souvent tabou, mais aussi faire de la prévention. Le pôle Promotion de la santé de la Ville, associé au Centre municipal de santé (CMS) et au CRCDC-Île-de-France (CRDC-IDF), tiendra un stand dans quelques jours, le 9 mars au matin devant le CMS, rue du Docteur-Pesqué, ainsi que le 21 mars, place de l'Hôtel-de-Ville. « Nous invitons tous les Aubervilliersiens de plus de 50 ans à venir échanger avec des professionnels de santé sur le dépistage du cancer colorectal et sur la prévention. Un simple test peut vous sauver la vie », insiste Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé.

FACILITER LE DÉPISTAGE

Jusqu'à l'année dernière, le retrait du kit de dépistage ne pouvait se faire qu'en consultation chez son médecin traitant en contrepartie de la lettre d'invitation. Désormais, toute personne qui a reçu une lettre d'invitation pour effectuer son dépistage peut, grâce au numéro

d'identification figurant sur le courrier, le commander sur le site monkit.depistage-colorectal.fr et le recevoir sous 15 jours directement chez lui par voie postale. Elle peut également le retirer en pharmacie. Le pharmacien lui donne une information générale sur le dépistage du cancer colorectal et sur son importance puis réalise l'auto-questionnaire. « Le kit est délivré aux personnes porteuses ou non d'une lettre d'invitation, qui n'ont ni symptômes, ni antécédents personnels ou familiaux de cancer du côlon. Nous formons les pharmaciens d'Aubervilliers depuis l'été dernier pour délivrer aux patients une information générale sur ce cancer, vérifier leur éligibilité au test et leur expliquer son fonctionnement », explique Hélène Pellissier, référente Santé Prévention au CRCDC-IDF. L'autotest, simple, rapide, indolore et fiable, consiste en un prélèvement de selles pour y rechercher d'éventuelles traces de sang. L'échantillon est à renvoyer gratuitement sous enveloppe à un laboratoire chargé de l'analyser et de renvoyer les résultats. « Nous espérons que la diversification des moyens de se procurer le kit de test – sur internet et en pharmacie, en plus de la consultation chez le médecin généraliste – permettra d'augmenter significativement le taux de dépistage », souligne Véronique Dauvergne.

PROLONGER LA PRÉVENTION

Si l'opération de sensibilisation Mars bleu se déroule sur tout le mois, le dépistage organisé des différents cancers a lieu toute l'année. Pour prolonger la visibilité des

campagnes de dépistages, le pôle Promotion de la Santé va travailler avec les Maisons pour Tous (MPT) ou différentes structures municipales ou associatives qui serviront de relais de prévention pour mettre en place un affichage informatif, monter une petite exposition temporaire ou mettre à disposition de la documentation pédagogique et accessible à tous. « Au printemps prochain, les agents seront formés pour accompagner et mettre à l'aise les gens face à ce sujet intime et délicat. Une collaboration avec les médiathèques pourrait aussi par exemple permettre de mettre en avant des ouvrages consacrés à ce sujet-là par exemple. Ce serait un moyen de toucher une frange de la population qui ne vient pas sur les stands d'informations », assure Véronique Dauvergne.

L'ALIMENTATION, UN FACTEUR CLÉ

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à l'apparition de polypes dans l'intestin susceptibles d'évoluer vers un cancer s'ils ne sont pas détectés et traités précocement. Parmi les facteurs de risque, l'alimentation joue un rôle déterminant. « La consommation excessive de viande rouge ou de charcuterie est néfaste. À l'inverse, un régime varié riche en fibres avec des fruits et des légumes frais joue un rôle protecteur », affirme Sandrine Labarrère, chargée de projet Santé Nutrition. Mais comment se nourrir sainement, surtout en période de forte inflation sur les denrées alimentaires ? « Pour que la prévention soit efficace, il faut proposer des solutions réalistes et adaptées à la vie réelle des gens. C'est pourquoi une spécialiste de la nutrition et une diététicienne seront présentes sur le stand Mars bleu pour faire le point avec les habitants », affirme Véronique Dauvergne.

Michaël Sadoun

STANDS D'INFORMATION MARS BLEU

Jeudi 9 mars, de 9 h à 12 heures
devant le CMS, rue du Docteur-Pesqué
Mardi 21 mars, de 9 h à 12 heures,
place de l'Hôtel-de-Ville

Mode d'emploi du test de dépistage
du cancer colorectal en vidéo sous-titrée
https://youtu.be/_X1HH3ER6X8

Le secteur de la petite enfance recrute

» La ville d'Aubervilliers recrute du personnel dans tous les secteurs de la Petite enfance



La réouverture de la crèche collective Marguerite-Le-Maut, fermée depuis l'été 2020 pour travaux, nécessite des embauches.

L'occasion pour la Ville d'organiser le **premier Forum de l'emploi de la petite enfance** afin de recruter du personnel spécialisé.

Avec la réouverture de la crèche Marguerite-Le-Maut entièrement rénovée en septembre prochain, Aubervilliers comptera à nouveau huit crèches collectives municipales. De nombreux postes sont à pourvoir dans le nouvel équipement. Mais la Municipalité veut en profiter pour consolider les équipes existantes des autres établissements. Il y a des besoins notamment sur les fonctions d'auxiliaire de puériculture (AP) et d'éducateur de jeunes enfants (EJE). Pour recruter le personnel nécessaire, la Ville organise donc, le temps d'une matinée, un forum destiné aux personnes intéressées et qualifiées dans les métiers de la petite enfance. Il se tiendra le 1^{er} avril prochain au premier étage de l'Hôtel-de-Ville. À l'occasion de ce Forum, les responsables de recrutement recevront toutes les candidatures de personnes qualifiées pour travailler en crèche, c'est-à-dire principalement les auxiliaires de puériculture et les titulaires d'un CAP Petite enfance (CAP AEPE). « *La Ville s'engage à offrir un accueil de qualité aux jeunes enfants dans les crèches municipales. Nous faisons le choix de ne recruter que du personnel parfaitement qualifié. Le secteur de la petite enfance est confronté à une pénurie de personnel. Les auxiliaires de puériculture qui veulent travailler en crèche municipale sont peu nombreuses. Mais ce ne sera jamais une raison pour faire l'impasse sur la qualité des recrutements. Nous voulons la meilleure prise en charge possible pour nos enfants* », affirme Patricia Loe, adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance.

DES MÉTIERS VARIÉS

L'accueil des enfants en structure collective implique la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire. La direction est responsable de l'organisation générale de l'établissement, de la mise en œuvre d'un projet éducatif adapté aux besoins des enfants, et de l'encadrement des équipes. Les éducateurs de jeunes enfants font le lien entre l'équipe pédagogique et la direction, encadrent l'équipe dans la mise en œuvre du projet d'établissement et coordonnent les activités d'éveil. Les auxiliaires

de puériculture sont en charge des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Les agents Petite enfance veillent à la satisfaction des besoins quotidiens de l'enfant (activités d'éveil, repas, sommeil, sécurité affective...). Enfin, les agents polyvalents assurent l'entretien de l'ensemble des locaux et du matériel de la structure (linge, jeux...). Ils sont également chargés de la remise en température des repas. Ces postes sont ouverts à des personnes non qualifiées spécifiquement en Petite enfance mais expérimentées en matière d'hygiène.

L'HUMAIN AVANT TOUT

Dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, les candidats seront reçus par des binômes constitués d'un responsable de la Petite enfance et d'un chargé de recrutement des ressources humaines de la Ville. Les postulants devront fournir leur CV et auront un premier échange avec les recruteurs. Un second rendez-vous sera envisagé si ce premier contact est concluant. Il s'agit donc véritablement d'un pré-entretien d'embauche. Le candidat ne vient pas seulement pour déposer son CV mais pour faire valoir ses compétences, sa motivation et sa personnalité. « *Nous sommes sensibles à la qualification des gens, mais aussi à leurs valeurs. Nous recherchons des personnes respectueuses des besoins de l'enfant, mais aussi bienveillantes vis-à-vis des tout-petits et à l'aise en équipe. Nous ne reconduisons pas les contrats d'agents qui ne respectent pas ces valeurs. Les métiers de la petite enfance ne sont pas des métiers qui s'exercent en pilotage automatique. En plus d'aimer les enfants, il faut être en capacité de tisser des liens avec les parents, les rassurer, les accompagner* », insiste Patricia Loe.

Si vous vous reconnaissez dans cette description et que vous avez envie de travailler avec des tout-petits, rendez-vous samedi 1^{er} avril à l'Hôtel de Ville. Et ce n'est pas un poisson d'avril !

Marc Godin

Forum de l'emploi de la petite enfance
Hôtel de Ville
Samedi 1^{er} avril 2023, de 9 h à 12 h

UNE CRÈCHE FLAMBANT NEUVE

Ouverte en 1979 dans le quartier de la Villette alors en pleine mutation, la crèche Marguerite-Le-Maut, vieille de plus de 40 ans, avait bien besoin d'une cure de jouvence. Elle bénéficie depuis plus de deux ans d'une réhabilitation en profondeur de ses espaces intérieurs et de son jardin afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil aux jeunes enfants du quartier. Le nouvel espace accueillera 66 berceaux, contre 60 auparavant. La rénovation de cet équipement de 817 m² comprend une nouvelle entrée, une cuisine, un espace d'accueil, 3 salles d'éveil, 6 dortoirs (2 pour chaque unité de la crèche), une salle de motricité, un espace de jeux d'eau et une salle Snoezelen. Développées au milieu des années 1970 par deux Hollandais, les salles Snoezelen sont des espaces multisensoriels propices à l'exploration qui permettent aux tout-petits d'éveiller les cinq sens (l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat, la vue) grâce à des lumières, des parfums, de la musique, des coussins, des piscines à balles, etc. Elles stimulent aussi le sens vibratoire (le sens de l'équilibre) et le vestibulaire (la position du corps dans l'espace). La salle Snoezelen permet à l'enfant d'être plus à l'écoute de ses besoins et de ses émotions. Les travaux ont également porté sur la requalification de 955 m² d'espaces extérieurs, avec des aires de jeux, un potager et le local de rangement des poussettes. « *Il s'agit d'une rénovation totale. Tout a été repensé pour concevoir les espaces les plus ergonomiques possibles, les plus adaptés à un accueil optimal des jeunes enfants. La crèche sera divisée en trois unités distinctes : une unité pour les bébés et deux unités pour les moyens et les grands. Chaque section aura un accès à un espace extérieur. Les salles de jeux d'eau, de psychomotricité et la salle Snoezelen seront accessibles à l'ensemble des enfants et sont particulièrement adaptées à l'accueil des enfants en situation de handicap* », détaille Patricia Loe, adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance.



» Concert de DakhaBrakha au Point Fort

Vendredi 27 janvier, les membres du quatuor ukrainien DakhaBrakha, vêtus de costumes traditionnels et de hautes coiffes noires, ont donné un concert à un jeune public dans le cadre du festival Villes des Musiques du Monde. Le groupe combine les chants polyphoniques ukrainiens aux musiques folkloriques du monde. Les percussions, l'accordéon et les mélodies vagabondes se mêlent aux sonorités d'Orient, d'Afrique, d'Inde et des Balkans.



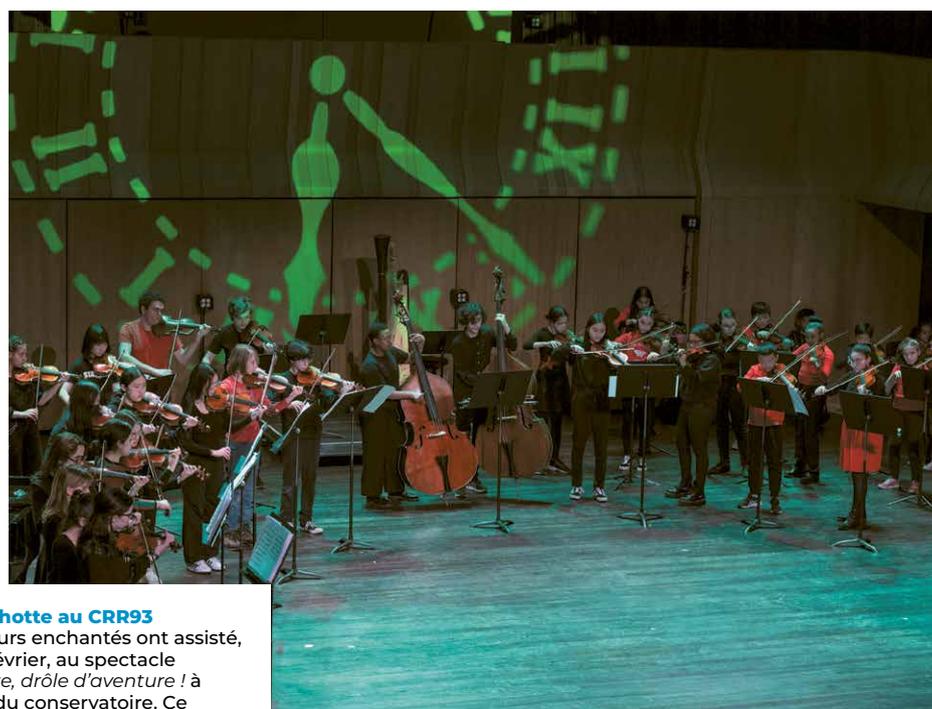
» Conseil de quartier du Marcreux

Jeudi 9 février, une réunion d'informations sur la sécurité et les projets d'aménagements du quartier s'est tenue à l'école Frida Kahlo. Ling Lenzi, Adjointe au Maire déléguée à la Sécurité, Dominique Dandrieux, Adjoint au Maire délégué au Commerce, et Cédric Schroeder, élu du quartier, ont pu échanger avec les habitants sur ces différentes thématiques.



» Hommage à Suzanne Martorell

La Municipalité a rendu hommage, mercredi 8 février 2023, à Suzanne Martorell, habitante d'Aubervilliers et militante engagée, décédée lors d'une manifestation pour la paix en Algérie. À cette occasion, Pierre Sack, Premier adjoint au Maire, et Dominique Dandrieux, Adjoint au Maire, ont déposé une gerbe de fleurs devant la plaque apposée sur la façade de l'immeuble où elle résidait, Cité Robespierre.



» Don Quichotte au CRR93

Des spectateurs enchantés ont assisté, vendredi 10 février, au spectacle *Don Quichotte, drôle d'aventure !* à l'auditorium du conservatoire. Ce classique de la Renaissance espagnole a été revisité par les élèves du CRR 93, sur un texte de Juliette Fournier. Les classes de violon, de piano, de contrebasse, de harpe et de technique vocale ont participé à ce concert.



» Le Maire et les élus à votre écoute

Le Maire, Karine Francllet, et des élus, étaient présents, samedi 11 février sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour échanger avec les Albertivillariens sur les sujets de la vie municipale (sécurité, propreté, travaux...). Prochaine rencontre hors les murs, le samedi 11 mars au square Lucien Brun.



» La buvette du Montfort fête les amoureux

La Buvette du marché du Montfort a organisé un événement festif, dimanche 12 février, autour de la Saint-Valentin. Elle a proposé aux habitants un menu appétissant avec Saint-Jacques et huîtres dans une ambiance conviviale (musique, tombola et ateliers créatifs). Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et des élus ont participé à cette petite fête.

© Nathanael Mergui



» Auber Appli fête son premier anniversaire

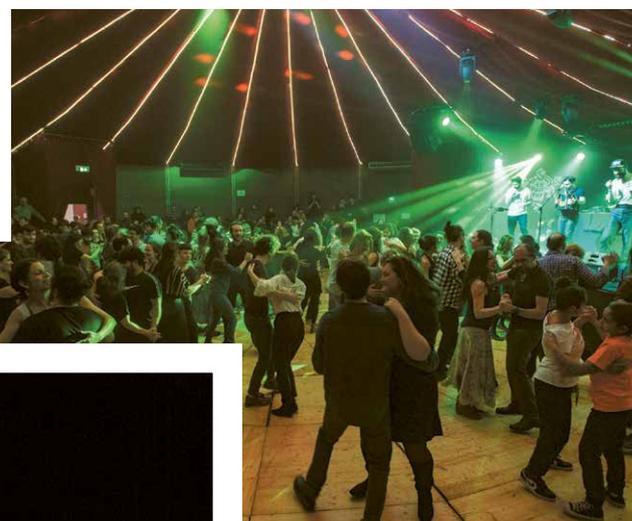
Karine Francllet, des élus, et les services en charge d'Auber Appli, ont échangé avec les habitants, samedi 11 février, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour expliquer le fonctionnement de l'application et dresser un premier bilan du traitement des signalements reçus en matière de sécurité, d'hygiène, de stationnement, etc. L'application rencontre un franc succès auprès des Albertivillariens.

» **Vernissage de l'exposition Art de jeu à la Fondation Cherqui**
 Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Zakia Bouzidi, Adjointe au Maire déléguée à la Culture ont assisté, vendredi 17 février, au vernissage de l'exposition Art de jeu consacrée à l'artiste contemporain Louis Durot, connu pour son esprit ludique et son mobilier au design inattendu en sa présence. Ici, l'artiste assis dans son fauteuil « plante carnivore » créé en 1970.



» **Data Connect embauche**
 Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Guillaume Godin, Adjoint au Maire délégué à l'Insertion, Vincent Lagoguey, Sous-préfet de Saint-Denis, le Président de la Mission locale, et les responsables de la DRIEETS et de Pôle emploi, ont assisté jeudi 16 février à la signature de 6 contrats en CDI avec l'entreprise Data Connect.

» **Le bal électrique au Point Fort**
 Le Point Fort d'Aubervilliers a accueilli le groupe de rap et de ragga breton Beat Bouet Trio en première partie de soirée, suivi du groupe folk-electro Le Mange Bal, qui mélange danses traditionnelles et musiques électroniques, lors de la 7^e édition du bal électrique. Le public nombreux a guinché et s'est régalé de cette ambiance festive et survoltée.



» **Du sport pendant les vacances d'hiver**
 Durant les vacances d'hiver, le dispositif Tonus accueille en moyenne 70 jeunes par jour. Ils ont le choix entre des dizaines d'activités sportives proposées par le service Animation et Éducation par le sport. Pierre Sack, Premier adjoint au Maire délégué au Sport était présent, mercredi 22 février au gymnase Gisèle Halimi, auprès des jeunes sportifs.

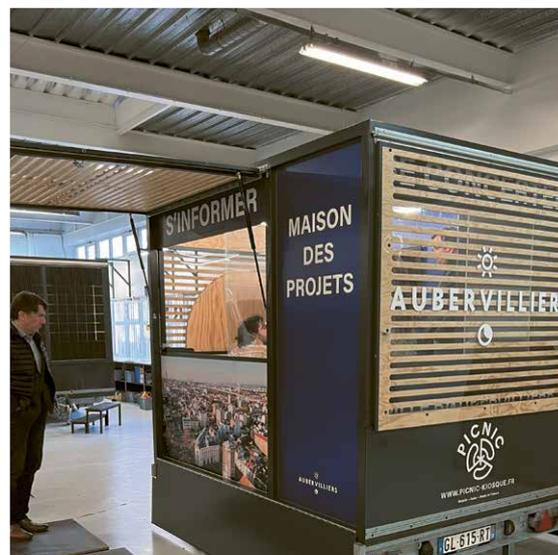


» **Premier forum du handicap**
 Les jeunes de l'atelier de danse thérapie de l'association Indans'Cité présentent leur activité au premier forum handicap, culture et loisirs qui s'est tenu mercredi 15 février à L'Embarcadère. Les familles présentes ont pu se renseigner sur les différents dispositifs et activités proposés par la Municipalité et par les associations en faveur des personnes porteuses de handicap.



» **Vadim Vasilyev, ancien Vice-président de l'AS Monaco, à Aubervilliers**
 À l'initiative du FCM Aubervilliers, mercredi 15 février, Vadim Vasilyev (au centre), accompagné de Bachir Behar (à droite), adjoint de Didier Deschamps en équipe de France, a rencontré le FCM Aubervilliers, à l'invitation de ses dirigeants : Aïssa Youcef (2^e à droite), Rachid Youcef, entraîneur (à gauche), Toufik Belkhou, vice-président (3^e à droite) et Karim Belkebla, directeur sportif (2^e à gauche). Il s'est rendu également à l'ASJA et au club de boxe Boxing Beats. Les dirigeants de ces sections sportives et Pierre Sack, Premier Adjoint au Maire délégué au Sport (3^e à gauche), lui ont présenté la richesse sportive du territoire et son incroyable vivier de talents.

© Fatima Jellaoui



» **La maison des projets mobile est arrivée**
 La direction de la Démocratie participative et du Développement local a réceptionné, lundi 20 février, son kiosque mobile, fabriqué par la société Picnic, dans ses locaux à Aubervilliers. Entièrement écologique et autonome, cette maison des projets va sillonner Aubervilliers pour rencontrer les habitants, les informer des projets de rénovation des quartiers et proposer des moments conviviaux d'échanges. Venez nombreux à sa rencontre pour participer activement la ville de demain.

Une fresque pour embellir le chantier New Way



» Après avoir inauguré la fresque d'Alice Wietzel, le Maire, Karine Francllet, et le Directeur général Logement d'Ogic, Nicolas Lacour, ont rencontré des élèves de l'école Robespierre en présence de l'artiste.



La fresque « Intersections », réalisée par l'artiste parisienne Alice Wietzel du collectif Quai 36 sur une palissade de chantier, illustre la dynamique de **rénovation des quartiers** entreprise à Aubervilliers. Elle ouvre une réflexion sur l'amélioration du cadre de vie par la présence de l'**art éphémère dans l'espace urbain**.

La fresque de 15 mètres de long occupe toute la surface de la palissade du chantier OGIC 93, rue Danielle-Casanova. Dans quelques mois, l'ambitieux projet immobilier New Way verra le jour dans ce quartier en pleine mutation. Le futur ensemble comprendra une résidence de 89 logements (du studio au T5), une crèche, une toiture végétalisée et 900 m² d'espaces verts. Pendant toute la durée des travaux, passants et riverains pourront admirer les personnages en mouvement aux couleurs pastel de cette œuvre monumentale, inaugurée le 30 janvier dernier par Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Nicolas Lacour, Directeur général Logement d'OGIC. Commandée conjointement par la Ville d'Aubervilliers et le promoteur, la thématique de la fresque fait écho au passé artistique du quartier et à ses artisans. « J'ai tenu à représenter différents métiers en lien avec l'artisanat textile, comme le tissage et la broderie », explique l'artiste Alice Wietzel. Les motifs floraux rappellent la promesse d'un cadre de vie plus végétalisé.

UN TRAIT D'UNION ENTRE LE PASSÉ ET LE FUTUR

La fresque représente majoritairement des enfants ou des personnages féminins. C'est à la fois un fil rouge dans l'œuvre d'Alice Wietzel et un hommage à la résistante communiste et militante féministe

Danielle Casanova (1909-1943), morte en déportation durant la Seconde Guerre mondiale, dont la rue porte le nom. L'œuvre s'inscrit dans une volonté de présenter les mutations du quartier de façon positive sans oublier de célébrer le passé aussi bien historique qu'artistique et culturel de la rue. Elle vient côtoyer de nombreuses autres créations artistiques créées au fil des années dans le cadre du projet d'art urbain Street Art Avenue. Cette rencontre d'influences et d'époques, entre passé et présent, se traduit par le choix du titre « Intersections ». Il évoque « le croisement de toutes les générations, des artisans, mais aussi des architectures nouvelles et anciennes qui se côtoient rue Danielle-Casanova », justifie Alice Wietzel.

INTÉGRER LE CHANTIER DANS LA VILLE

L'initiative de ce projet de fresque émane de Karine Francllet, qui a mis en rapport le collectif artistique Quai 36 et le promoteur OGIC 93. Ce dernier a par ailleurs à cœur d'intégrer de façon homogène et harmonieuse les nouveaux logements dans la ville. Cet objectif, en adéquation avec la volonté municipale de tenir compte de l'identité culturelle du quartier, a débouché sur une réflexion plus large sur l'amélioration du cadre de vie, y compris durant cette phase transitoire de transformation du quartier qui peut parfois

être pénible pour les riverains en raison des nuisances liées aux travaux. En 2015, le promoteur OGIC a signé la charte du Ministère de la Culture « 1 immeuble, 1 œuvre » et a déjà fait appel à plus de 30 artistes dans des registres variés pour habiller d'œuvres d'art ses chantiers. La mise en œuvre de cette idée est en revanche une première pour Aubervilliers.

ARTISTES EN HERBE

En marge de la création de la fresque, le collectif Quai 36 a organisé des ateliers participatifs à la Maison pour Tous Berty Albrecht, à l'Ehpad Constance Mazier et dans des écoles du quartier en présence de l'artiste. Pour l'inauguration, Alice Wietzel a présenté son œuvre à 24 enfants de CE1 de l'école Robespierre et leur a distribué des fragments de sa fresque à colorier. En présence de Karine Francllet et de Nicolas Lacour, les artistes en herbe ont pu, à leur manière, s'impliquer de façon ludique dans le débat sur la transformation envisagée de leur environnement. Lors de cet atelier interactif, les enfants ont pu poser des questions à l'artiste. « Je leur ai un peu présenté le métier d'illustratrice, et je leur ai parlé des idées présentes derrière cette image. Le coloriage était pour eux l'occasion de s'approprier la fresque, de la réinterpréter à leur manière et d'en rapporter un petit bout chez eux, en quelque sorte », témoigne Alice Wietzel. À terme, certaines parties de la fresque seront peut-être reproduites dans l'école. Une belle façon de rendre pérenne une œuvre éphémère à laquelle ils se seront habitués en passant dans la rue.

Lise Lefebvre

» Fresque « Intersections » par Alice Wietzel
Chantier du programme New Way
15, rue Danielle-Casanova

Le Conseil municipal des enfants, une école de la citoyenneté

Après son élection, le nouveau **Conseil municipal des enfants d'Aubervilliers** a été officiellement intronisé par Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers. Les **quarante jeunes élus** sont désormais prêts à siéger pour un mandat de deux ans.

Les fauteuils de la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville sont un peu grands pour eux ! Forcément, puisque Dalia, Kaïs, Inès, Hocine, Alima, Victor, Fatoumata et les autres n'ont que 10 ans.

Il est 14 heures ce samedi 11 février en mairie, la séance est sur le point de commencer. Aujourd'hui, c'est l'installation du nouveau Conseil municipal des enfants d'Aubervilliers. Qui des jeunes élus ou des parents qui assistent à la retransmission vidéo de l'événement dans la salle des Mariages attendante sont les plus stressés ? Une chose est sûre, le moment est solennel. L'émotion est palpable au moment où le Maire, Karine Franclet, prend la parole. « Je suis très heureuse de vous accueillir dans notre Hôtel de Ville où vous allez siéger. » Pour l'édile aussi, c'est un moment spécial... « d'abord, parce que c'est une première pour moi en tant que Maire puisque le Conseil municipal des enfants d'Aubervilliers n'avait pas pu être renouvelé à mon arrivée à cause de la pandémie du Covid-19. Ensuite et aussi, parce qu'avant d'être Maire, j'ai été quinze ans chef d'établissement en collège et en lycée. » Puis, Karine Franclet fait part aux enfants de sa conviction profonde : « Après ces quinze années, je suis sûre d'une chose : il est essentiel que la jeunesse participe et donne son avis aux adultes quand il s'agit de construire des projets pour l'avenir. »

Installés à ses côtés, Pierre Sack, le premier adjoint délégué aux Affaires scolaires, Guillaume Godin, l'adjoint au Maire délégué à l'Enfance, et Zakia Bouzidi, l'adjointe au Maire déléguée à la Culture et à l'Environnement, approuvent.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

« Pour en arriver là aujourd'hui, vous avez donné du temps, vous avez dû vous battre. Vous pouvez vraiment être fiers de vous ! », lance Karine Franclet, en conclusion de son discours. Et il est vrai que le chemin aura été long pour en arriver là. Le processus a commencé 8 mois plus tôt, en juin 2022, lorsque la Ville, en concertation avec l'Éducation nationale et ses inspectrices de circonscription, a

décidé de relancer la désignation d'un Conseil municipal des enfants à Aubervilliers. Les agents du pôle Projet éducatif global en concertation avec les directions des

un garçon. « Il y a eu 205 candidats, c'est énorme », s'est réjouie Karine Franclet devant l'assemblée. Beaucoup de prétendants donc et 2 000 votants, soit l'ensemble des élèves des classes de CM1 et de CM2 d'Aubervilliers. Début février, les résultats ont été affichés dans les établissements scolaires. Avec, évidemment, de la joie pour les élus. « J'adresse aussi un grand bravo à tous les autres candidats qui sont à féliciter pour leur engagement », a tenu à souligner le Maire. Il est temps désormais pour chacun des 20 filles et des 20 garçons du nouveau Conseil municipal des enfants d'Aubervilliers de se voir remettre l'écharpe tricolore. Chaque binôme élu par école est appelé à son tour par le Maire. On tend le bras, les gestes sont encore hésitants, voilà c'est fait ! On se tourne vers la caméra. De l'autre côté, derrière les murs de la salle du Conseil, les applaudissements des parents résonnent.

LES IDÉES FUSENT

Mais ce n'est pas fini. Place au premier débat. Karine Franclet lance les échanges : « De quoi voulez-vous parler ? » La timidité s'efface d'un coup, les mains se lèvent en nombre. C'est Mathis qui souhaite évoquer le harcèlement scolaire. C'est Katarina qui voudrait plus de jeux dans les parcs et pas que pour les petits. C'est Léna qui réclame de la sécurité dans les rues. C'est Mohamed qui milite

pour plus de fleurs et d'arbres. Les idées sont parfois naïves, souvent originales parce que frappées au coin du bon sens d'un enfant. Les élus municipaux répondent et retiennent des premières pistes de réflexion. « En une heure, j'ai déjà beaucoup appris de, et avec vous », conclut Karine Franclet.

Le Conseil municipal des enfants se réunira une fois par mois pour débattre des sujets qui concernent la ville. Il donnera ses avis et apprendra, comme dans une sorte d'école de la citoyenneté, à découvrir les principes qui régissent la décision publique : la notion d'intérêt général et les règles de responsabilité. Des sorties viendront compléter ces séances afin de découvrir les grandes institutions de la République (Assemblée nationale, Sénat, etc.).

La séance est levée ! Encore un instant pour prendre la photo officielle du Conseil puis les enfants retrouvent leurs parents à la petite réception donnée en leur honneur. Rendez-vous à la fin des vacances pour la première séance de travail.



» Les 40 jeunes élus du Conseil municipal des enfants, ceints de leur écharpe tricolore, se sont prêtés au jeu de la photo officielle avec le Maire, Karine Franclet.

écoles sont allés, dès la rentrée scolaire, à la rencontre des enfants de CM1 et de CM2 et de leurs enseignants pour présenter le projet. Au total, ils ont tenu pas moins de 40 réunions dans les 20 écoles publiques de la commune pour expliquer le projet, distribuer des livrets de l'électeur et du candidat, des cartes électorales, des professions de foi et des affichettes électorales à remplir.

En décembre, les enfants intéressés ont déclaré leur candidature dans leur école puis ont fait campagne avec comme objectif de convaincre leurs camarades en se posant la question : « Quels sujets me tiennent à cœur dont je voudrais parler au sein du Conseil municipal des enfants ? » Certains thèmes sont revenus souvent dans les programmes des jeunes candidats : des améliorations pour l'école, une ville plus écologique, plus de propreté et de sécurité, des actions de solidarité, etc.

A VOTÉ !

Le scrutin s'est déroulé du 16 au 27 janvier dans les mêmes conditions que pour les adultes : avec la carte électorale, les bulletins, les isolements et l'urne. Chaque école, dans le respect de la parité, devait élire une fille et

Le CMA Judo Jujitsu, une pépinière de champions



Créé en 1948, le CMA Judo Jujitsu est une **véritable institution à Aubervilliers**. Grâce à l'investissement de ses membres, le club performe sur la **scène nationale**, notamment en jujitsu.

Bien que peu d'adhérents pratiquent le jujitsu, moins populaire que le judo, les résultats du CMA Judo Jujitsu dans cette discipline sont impressionnants. Lors des demi-finales des championnats de France seniors, le 14 janvier dernier à Reims, ses trois athlètes en lice ont glané une médaille dont deux d'entre eux l'or. Variante du judo, le jujitsu, qui signifie littéralement « art de la souplesse », est un sport spectaculaire qui commence tout juste à se faire connaître du grand public et à attirer les jeunes.

À Aubervilliers, le club municipal propose des cours ouverts à tous dès l'âge de 14-15 ans. « Nous accueillons aussi bien des débutants que des pratiquants de haut niveau. Lors des entraînements, tout le monde s'affronte sans aucune distinction de poids et de niveau. Cela permet de se familiariser à différentes situations et par la même occasion de progresser plus rapidement », explique Junior Camara, membre du club depuis 15 ans. Engagé dans la demi-finale des championnats de France seniors dans la catégorie des -77 kg, il a fini sur la plus haute marche du podium. Son frère Moustapha a pris la troisième place dans la même catégorie. Le dernier combattant, Ruben Amegan, a remporté le tournoi des -94 kg. Avec ces deux premières places dans leur catégorie respective, les deux jujitsukas se sont directement qualifiés pour la phase finale des championnats de France seniors qui se déroulera le 18 mars 2023 à Gouesnou, en Bretagne. Par ailleurs, Moustapha Camara est devenu champion de France de jujitsu-combat des -77 kg à Châtelleraut, le 19 février dernier, pour sa dernière année de participation aux championnats juniors. Des performances qui ouvrent à nos champions la porte des championnats

« Nous accueillons aussi bien des débutants que des pratiquants de haut niveau »

d'Europe de jujitsu qui auront lieu en Croatie en novembre 2023.

UN PÔLE COMPÉTITION AMBITIEUX

Si le CMA Judo Jujitsu obtient de tels résultats, c'est avant tout parce qu'il s'en est donné les moyens en créant en 2019 un pôle compétition sous l'impulsion d'Éric Assier, le président du club, et d'Olivier Marc, entraîneur de judo et directeur technique. Ce pôle compétition, dirigé par Éric Lascols, comprend un préparateur physique, un entraîneur de jujitsu et un capitaine. « Cet outil a été pensé pour amener les athlètes à acquérir un niveau professionnel. Son efficacité repose sur un programme d'entraînement complet et sur la transmission des savoirs aux jeunes, précise Junior Camara, capitaine de l'équipe. Le pôle intègre dix athlètes qui ont tous une volonté d'atteindre le sommet. La dynamique de groupe fonctionne très bien et permet à chacun de progresser et de devenir individuellement performant lors de compétitions. »

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE À L'ÉPREUVE DU TATAMI

En dehors de la compétition, le CMA Judo Jujitsu s'implique également dans des projets socio-éducatifs. Depuis quatre ans, le capitaine du pôle compétition, Junior Camara Baba, encadre des élèves en situation de décrochage scolaire. Sous l'impulsion de M. Achard, professeur d'histoire-géographie, et d'une psychologue du collège Jean-Moulin, qui ont monté des ateliers pédagogiques dans le cadre des Cités éducatives, une dizaine de jeunes partage régulièrement des entraînements de jujitsu. « Chacun de nous met en place des actions afin d'aider ces jeunes à réintégrer leur cursus. Grâce à ce travail collaboratif, les progrès sont concrets et constants », se

réjouit l'athlète. Ces résultats encourageants poussent Junior Camara à envisager d'étendre ce dispositif à d'autres collèges d'Aubervilliers.

UN NOUVEAU DOJO ?

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 organisés à Paris, la Fédération française de judo accompagne l'ambitieux projet voulu par le Président de la République, Emmanuel Macron, de créer 1 000 nouveaux « dojos solidaires » dans les quartiers défavorisés. Chaque dojo sera adossé à des lieux de vie associative où seront proposées des actions permettant de renforcer le lien social (aide aux devoirs, formations au numérique...) ou de dynamiser la vie de quartier (rencontres sportives, événements). Il permettra aux habitants de pratiquer le judo ou une discipline associée (jujitsu, taïso, kendo) gratuitement, plusieurs fois par semaine. Le président du CMA Judo Jujitsu, Éric Assier, porte la candidature de la Ville afin d'obtenir une subvention pour la création d'un dojo solidaire à Aubervilliers, à l'école Malala Yousafzai. Pour le moment, rien n'est cependant encore officialisé. Affaire à suivre...

Quentin Yao Hoquante

» CMA Judo Jujitsu

Cours de judo, de jujitsu et de taïso (gymnastique sportive)
Gymnase Manouchian
41, rue Lécuyer
Stade André-Karman
15-19, rue Firmin-Gémier

LE JUJITSU, C'EST QUOI ?

Le jujitsu est un art martial japonais qui regroupe des techniques de combat développées par les samourais durant l'époque d'Edo (1603-1868). C'est un art martial de défense basé sur la maîtrise de soi et de l'adversaire comprenant des techniques de coups pied-poing, de projections et de travail au sol. Comme au judo, la philosophie du jujitsu s'articule autour de valeurs nobles comme le respect de l'adversaire, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, la politesse, le contrôle de soi et l'amitié.

Participez à un chantier citoyen de végétalisation !



» En 2021, l'association Aquacoop avait végétalisé une parcelle débitumée rue Edgar-Quinet.

Commune libre du Montfort, une association d'habitants du quartier, a initié un **projet de désimperméabilisation** et de création d'un **îlot de verdure**. En partenariat avec l'association Aquacoop qui avait déjà mené un projet similaire à Aubervilliers en 2021, elle a obtenu le **soutien de la Ville**.

La végétalisation d'une bande de 24 m de long sur 2 m de large (soit 48 m²) devant la crèche Buisson, au 18 rue du Buisson, est un projet citoyen qui fait l'unanimité. Porté par l'association Commune libre du Montfort qui s'investit dans la préservation et la redynamisation du quartier historique du Montfort, il a d'abord emporté l'adhésion des élus de la Ville qui souhaitent développer des projets de débitumage de l'espace public. L'association Aquacoop qui développe depuis 2020 des projets participatifs expérimentaux de micro-désimperméabilisation de l'espace public, qui milite pour la promotion d'une gestion plus durable et plus participative des eaux en sensibilisant les habitants aux chemins de l'eau dans la ville, a été la parfaite structure avec qui s'allier pour porter le projet de Commune libre du Montfort. « Ce projet cadrerait parfaitement avec notre stratégie Ville durable. Nous avons une liste d'une trentaine de sites possibles à végétaliser en 2023. Mais l'énergie communicative déployée par Commune libre du Montfort, associée à l'expertise d'Aquacoop dont ils ont fait preuve lors du chantier de débitumage de la rue Edgar-Quinet en 2021, nous ont convaincus de valider ce projet en priorité », raconte Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement et au Cadre de vie.

CONCERTATION ET ÉTUDES

Le projet a reçu le soutien technique et financier de Plaine Commune, en charge de la voirie et des espaces verts. L'établissement public territorial finance intégralement les travaux de débitumage (30 000 €), les investissements paysagers (terre végétale, arbustes et plantes) nécessaires à la création de l'îlot de fraîcheur (10 000 €) et octroie une subvention (5 000 €) à Aquacoop pour ses actions d'animation et de sensibilisation. Commune libre du Montfort et le service de la Démocratie participative et du Développement local se sont démenés pour

mobiliser les habitants et les faire participer à l'atelier de co-conception de l'aménagement. Les parties prenantes se sont réunies au café associatif La Blague, le 18 février dernier, pour définir une vision collective du futur îlot de verdure. Accompagnés d'Aquacoop, de Sébastien Goelzer, cofondateur et coordinateur de l'association Vergers urbains qui gère déjà le jardin Espérance à Aubervilliers, et d'Alix Gigot, coordinatrice de la Semeuse aux Laboratoires d'Aubervilliers, les habitants ont visité le jardin Joyeux à proximité, un ancien parking transformé en espace vert, avant de travailler sur des propositions de plan de plantation de la future parcelle végétalisée. « Nous devons respecter les bonnes pratiques en vigueur : éviter les plantes exotiques, les espèces envahissantes et les essences allergènes. Sans compter les contraintes techniques en fonction des plans transmis par les exploitants de réseaux (branchements de gaz, conduites d'eau, câbles électriques, etc.). On ne peut pas mettre un arbre à la verticale d'une conduite de gaz enterrée par exemple », explique Anneli Lenica, chargée de mission à l'association Aquacoop qui pilotera la mise en œuvre du projet.

CHANTIER PARTICIPATIF

En attendant la validation du plan de plantation par les services techniques de Plaine Commune, les travaux de déminéralisation de la voirie (extraction de l'asphalte) ont débuté le 22 février dernier et s'achèveront dans quelques jours. Le chantier de plantation participatif est prévu au début du printemps. « Nous invitons tous les habitants qui ont envie de jardiner, de rendre la ville plus belle en participant à un projet écologique à nous rejoindre. Nous espérons avoir un maximum de monde et que ce soit joyeux ! », assure Anneli Lenica. Toutes sortes de végétaux, choisis sur les catalogues d'essences végétales

indigènes de Plaine Commune, seront plantés : des plantes couvre-sol, des plantes vivaces, des arbustes et des arbres. Après les travaux, un bilan sera établi. La Commune libre du Montfort s'est montrée intéressée par la signature d'une convention avec la Ville et Plaine Commune pour entretenir le site dans le temps : jardiner, arroser, remettre de la terre, etc.

POURQUOI DÉSIMPERMÉABILISER ?

« Nous n'allons certes pas sauver la planète avec quelques mètres carrés de bitume en moins, reconnaît Anneli Lenica. La doctrine de l'urbanisme qui considérait l'eau de pluie comme un déchet qu'il fallait éloigner de la ville grâce au ruissellement sur un revêtement urbain imperméable vers le réseau d'assainissement, est aujourd'hui obsolète. Nous considérons désormais l'eau comme une ressource que l'on peut valoriser in situ ». Le recours à des solutions fondées sur la nature pour la gestion des eaux pluviales contribue à rendre nos villes plus résilientes face au changement climatique : la végétalisation des espaces crée des îlots de fraîcheur et favorise la biodiversité. L'infiltration des eaux permet de rétablir le cycle naturel des eaux et une meilleure régulation de leurs écoulements. « Nous souhaitons démultiplier ce genre de projets qui présentent des avantages écologiques et économiques et sensibilisent le grand public aux enjeux environnementaux de demain. L'aspect participatif renforce en plus la cohésion sociale entre les habitants ! Que demander de plus ? », s'enthousiasme Zakia Bouzidi.

Michaël Sadoun

POUR PARTICIPER AU CHANTIER DE PLANTATION

Samedi 25 mars 2023 (date et heure à confirmer)

> 18 rue du Buisson

Inscription (obligatoire) par mail à (au choix) :
contact@aquacoop.fr ou
direction.environnement@mairie-aubervilliers.fr



Apprenez à composter vos déchets !

EN CHIFFRES

- 30 % d'ordures ménagères en moins grâce au compostage

100 % Démarche naturelle et économique

5 ateliers formations organisés par Plaine Commune en 2022

17 composteurs et

35 lombricomposteurs distribués

100 % des écoles de la ville procéderont à la collecte des biodéchets dès la rentrée 2023

Depuis l'année dernière, la Ville d'Aubervilliers et Plaine Commune vous proposent des **ateliers de formation** gratuits dédiés au **compostage en jardin et en appartement**. Une façon utile de réduire le poids de ses ordures ménagères de façon utile et écologique.

Le compostage est un processus biologique de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, restes alimentaires carnés, morceaux de fruits et légumes pourris, épluchures, coquilles d'œufs brisées, etc.) et des déchets végétaux (feuilles mortes, branches fines, papiers, cartons...) en un produit appelé le compost. À l'instar du terreau, ce dernier constitue un engrais riche en éléments nutritifs pour les plantes, le potager ou les espaces verts. Produire son propre compost est une démarche économique, 100 % naturelle, et

Faire son compost peut être une activité familiale ludique.

qui permet de recycler ses déchets localement tout en préservant l'environnement. À plus grande échelle, le compostage favorise un cadre de vie plus vert en réduisant d'un tiers le volume des ordures ménagères. Moins de poubelles, c'est moins de camions de collecte en circulation, moins de déchets incinérés à la déchèterie et donc moins de pollution. Au-delà de la démarche

écologique, faire son propre compost peut être une activité ludique et pédagogique dans le cadre familial. Simple à mettre en place, le compostage est une activité riche d'enseignements aussi bien pour les enfants que pour les parents.

FORMATION ET MATÉRIEL GRATUITS

Si vous êtes motivé pour vous lancer dans cette démarche simple, écologique et économique mais que vous ne savez pas par où commencer, la Ville et Plaine Commune vous proposent des formations gratuites qui se déroulent une fois par mois au jardin des Laboratoires. « Ces ateliers permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour bien se servir d'un composteur afin d'obtenir un compost de qualité », explique Pierre Datzenko, chargé de la Prévention des déchets et de la sensibilisation au tri à Plaine Commune. « À l'issue de ce temps de partage, nous distribuons gratuitement

des composteurs ou des lombricomposteurs pour les habitants intéressés. Cependant, il est obligatoire de participer à la formation pour récupérer le matériel », précise-t-il. Le Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (Syctom) accompagne Plaine Commune dans la mise en place des ateliers en lui mettant à disposition des maîtres-composteurs qualifiés pour animer les formations et en fournissant le matériel de compostage. Les formations sont financées par Plaine Commune et la Municipalité et accueillies dans les jardins des Laboratoires d'Aubervilliers.

À CHAQUE HABITAT SON COMPOSTAGE

Les ateliers de formation au compostage s'adressent aux habitants qui désirent installer un composteur chez eux dans un espace extérieur (jardin d'une pavillon individuel ou balcon d'un appartement), via le compostage classique, mais aussi à ceux qui veulent opter pour un lombricomposteur en appartement. On installe dans sa cuisine par exemple des petits bacs fermés superposés en bois ou en plastique. Ils contiennent des vers de terre (lombrics) qui vont se nourrir des déchets alimentaires et les transformer en compost. C'est une méthode de compostage hors-sol, sans danger et sans odeur. Les deux techniques sont aussi pratiques l'une que l'autre. Le choix se fait selon les besoins, les envies et les possibilités de chacun. Enfin, il est possible de partager un composteur entre les habitants d'un immeuble ou d'un quartier. « C'est une méthode participative où plusieurs foyers se réunissent pour

autogérer le site. Cette activité peut contribuer à renforcer le lien social grâce à un espace de vie commun qui favorise le partage et les moments conviviaux entre habitants d'un même quartier », explique Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement. « La Ville souhaite favoriser la revalorisation des déchets sur place, pour des raisons environnementales évidemment, mais aussi économiques. La transition écologique se fait à plusieurs échelles. Nous avons candidaté auprès de Plaine Commune pour être ville-pilote pour le déploiement de composteurs collectifs, et cela se concrétise dans le quartier de la Maladrerie », ajoute-t-elle. Une large campagne de mobilisation est en cours de déploiement.

Quentin Yao Hoquante

PROCHAINS ATELIERS DE FORMATION AU COMPOSTAGE AUX LABOS D'AUBERVILLIERS

(Si vous souhaitez participer aux ateliers gratuits, il suffit de vous inscrire sur le site internet de Plaine Commune :

plainecommune.fr/compostage/). Attention : nombre de places limité **Compostage (avec remise d'un composteur)**

- Mercredi 8 mars, de 16 h à 18 h
- Mercredi 24 mai, de 16 h à 18 h

Lombricompostage (avec remise d'un lombricomposteur)

- Mercredi 5 avril, de 16 h à 18 h

Toujours plus de pistes cyclables pour une ville plus verte

Aubervilliers poursuit sa mue pour **encourager les mobilités douces**. La Municipalité entend poursuivre l'effort engagé depuis deux ans et programme d'importants chantiers en 2023 qui permettront aux vélos de **rouler en toute sécurité**.

Les mobilités douces ont le vent en poupe. « Les chiffres montrent qu'à Aubervilliers 75 % des déplacements se font à pied ou à vélo, constate Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée aux Circulations douces. Pour accompagner et favoriser ces modes de transport, nous déployons de nombreux dispositifs, nous aménageons de nouvelles pistes cyclables et nous multiplions les voies apaisées et les zones 30. »

Alors que la lutte contre le réchauffement climatique est engagée, de plus en plus de Français prennent conscience qu'il faut changer leurs habitudes de déplacement. Sous l'impulsion des vélos en libre-service présents dans la plupart des grandes villes françaises, la petite reine s'est rapidement imposée comme un moyen de transport sûr, peu onéreux et pratique pour aller de son domicile à son travail ou pour rejoindre une gare ou une station de métro. Dans une ville comme Aubervilliers, les défis sont multiples : « La délégation aux Circulations douces n'existe que depuis deux ans et demi. La Ville a accumulé énormément de retard par rapport aux communes voisines, regrette Zakia Bouzidi. Avec les services de la Ville mobilisés sur le sujet, nous avons impulsé une dynamique pour changer les choses. Nous avons adopté une feuille de route à partir d'une vision d'ensemble des questions de mobilité. »

Le chantier est énorme car il n'est pas question de ne procéder qu'à des aménagements cosmétiques. L'objectif est de construire des voies cyclables qui traverseront la ville de part en part afin de changer les habitudes de déplacements quotidiens des Albertivillariens, mais aussi de travailler sur l'apprentissage du vélo avec des ateliers pour les enfants et les adultes en mettant l'accent sur la sécurité, sans oublier enfin, de créer des lieux de stationnement (arceaux...).

DÉJÀ 4 KM DE NOUVELLES PISTES...

Le projet de la Ville et de Plaine commune se veut ambitieux : construire de larges pistes cyclables, séparées de la route par une bordure, exclusivement réservées aux vélos. « Nous avons peu

de grandes avenues et la largeur des rues du centre-ville n'excède pas six mètres, se désole Damien Bidal, adjoint au Maire délégué à la Circulation. Dans ces rues étroites, il est plus compliqué de faire cohabiter en toute sécurité voitures, piétons et vélos. »

En 2022, pas moins de 4 kilomètres de nouvelles pistes cyclables apaisées ou de sites exclusivement consacrés au vélo ont été créés. Citons la piste bidirectionnelle des quais Lucien-Lefranc et Adrien-Agnès le long du canal Saint-Denis (presque deux kilomètres aménagés et entièrement sécurisés sur la D24) ou le prolongement de la voie cyclable de la rue Lécuyer sur 270 mètres grâce notamment à la suppression de 18 places de stationnement avec une nouvelle

signalétique. Le boulevard Édouard-Vaillant a été apaisé avec un classement en zone 30 qui permet l'installation de ralentisseurs et l'aménagement d'une voie

cyclable à double sens. Enfin, sur la rue des Noyers, entre la rue Anatole-France et la rue de La Courneuve, des places de stationnement ont été supprimées afin d'élargir les trottoirs aux abords des écoles dans une perspective d'apaisement de circulation. Là aussi un double sens cyclable a été instauré.

... ET 6 KM SUPPLÉMENTAIRES PROGRAMMÉS

Les infrastructures routières de la ville sont gérées soit par l'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune, soit par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. C'est le cas de l'avenue Jean-Jaurès (RN2) sur laquelle sera construite une piste cyclable en site propre de 3,5 kilomètres dont les travaux sont prévus à l'automne 2023. Les voies réservées exclusivement aux vélos seront isolées de la circulation automobile et des trottoirs piétons. En prévision des Jeux Olympiques de 2024, le département a prévu d'investir 35 millions d'euros sur la seule année 2023 pour équiper de pistes cyclables toutes les routes départementales qui traversent son territoire.



» La piste bidirectionnelle des quais Lucien-Lefranc et Adrien-Agnès le long du canal Saint-Denis : 2 km de voies aménagées et entièrement sécurisées sur la D24.

Après la piste sur la D24 livrée l'an dernier, une autre piste cyclable pour un usage plus familial verra le jour de l'autre côté du canal, en juin prochain. Parmi les travaux prévus cette année, on peut citer la future piste cyclable de l'avenue Victor-Hugo qui fera la liaison entre l'actuel pont de Stains et la piste déjà aménagée au croisement de la mairie d'Aubervilliers. Le chantier devrait débuter le mois prochain et durer 10 mois.

Enfin, le tronçon nord de l'avenue du Président-Roosevelt, à l'approche de la ZAC Port Chemin vert prolongera l'aménagement existant sur cet axe et la rue de Saint-Denis. D'autres secteurs sont à l'étude, comme l'avenue de la République, la rue Henri-Barbusse, la rue Léopold-Rechossière ou le centre-ville... On ne pourra pas créer des pistes cyclables partout. La priorité est de pouvoir créer des aménagements sécurisés et d'établir des continuités avec les villes voisines et de favoriser l'intermodalité avec la création de nouvelles consignes vélo sécurisées aux abords des stations de métro. La première consigne

vélo verra le jour fin 2023 à la station Aimé-Césaire, en partenariat avec Île-de-France Mobilités. La ville a créé un Comité local des mobilités pour recueillir l'avis d'un groupe d'habitant et d'acteurs locaux sur tous ces sujets.

Au final, plus de 6 kilomètres de pistes nouvelles seront livrés avant la fin du mandat. Elles permettront de relier les deux stations de métro de la ligne 12 en toute sécurité : soit par le canal, soit par la future piste de l'avenue Victor-Hugo. « Ma plus grande satisfaction, c'est qu'Aubervilliers soit traversée par les deux lignes de RER-V [Réseau express Régional Vélo, NDLR]. Les berges du canal seront bientôt rénovées des deux côtés, et les familles pourront s'y promener tranquillement. De plus, l'apaisement des rues aux abords des écoles prévu en 2023 et 2024 permettra d'habituer les enfants dès le plus jeune âge aux déplacements doux et en fera des adultes plus respectueux de l'environnement. », conclut Zakia Bouzidi.

Marc Godin

direction.environnement@mairie-aubervilliers.fr

■ Spectacle

■ Atelier/cours/stage/visite

2 MARS

Alibi.Com 2
▶ 16 h

Marlowe VOST
▶ 18 h 30
Cinéma Le Studio

Pyrosomes
▶ 17 h

Villa Mais d'Ici
Poésie, manipulation marionnettique, chant... avec la Fine Compagnie

3 MARS

Brillantes (ciné-thé)
▶ 14 h 30

Marlowe VOST
▶ 16 h 30
Cinéma Le Studio

Atelier Sardinosaures à partir de 8 ans
▶ 15 h 30

Médiathèque Henri Michaux

Rapsodia
▶ 19 h 30

Espace Renaudie

4 MARS

Permanence écrivain public
▶ 10 h

Médiathèque André Breton

Distribution de colis et dons avec le Secours populaire
▶ 10 h

Marché du Centre

Piro Piro
▶ 16 h 30

Alibi.Com 2
▶ 18 h
Cinéma Le Studio

5 MARS

Sacrée momies JP
▶ 14 h

Alibi.Com 2
▶ 16 h

The Whale VOST AP
▶ 18 h

Cinéma Le Studio

Des Dimanches qui dansent
▶ 15 h

Salle Solomon

6 MARS

Théâtre Multilingue
▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers
Sur inscription.

Séminaire de dramaturgie
dirigé par Théo Cazau
▶ 19 h 30

Théâtre La Commune
Gratuit et ouvert à tous.

Les héros du Sacrifice d'Iphigénie à Jésus et Jack Bauer
par Gérald Garutti
▶ 19 h 30

Espace Renaudie
Entrée libre.

Séminaire par Alain Badiou
▶ 20 h

Théâtre La Commune
Entrée libre.

7 MARS

La Montagne
▶ 16 h 30

Marlowe VOST
▶ 18 h 30
Cinéma Le Studio

■ Conférences

Rémi

▶ 19 h
L'Embarcadère

8 MARS

Permanence écrivain public
▶ 10 h

Médiathèque André Breton

Portraits d'agentes de la Ville d'Aubervilliers
▶ 10 h

Jusqu'au 17 mars
Hôtel de Ville

Neneh Superstar
▶ 14 h

La Syndicaliste
▶ 16 h

Les Gardiennes de la planète
▶ 18 h 15

Cinéma Le Studio

Inauguration de la rue Fanfani Touré
▶ 14 h

Contes de Faits - Le Bar des danseuses
▶ 14 h

Espace Renaudie

Construction de bordures de bois
▶ 14 h

Les Laboratoires d'Aubervilliers

Journée de la Femme avec les seniors
▶ 14 h 30

Club Heurtault

Théâtre pour enfants
▶ 14 h 30

Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers
Sur inscription.

Rémi

▶ 14 h 30
L'Embarcadère

Journée du 8 Mars
▶ 18 h

Place de l'Hôtel de Ville
Discours de Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes suivi d'un Flashmob avec Indans'Cité
▶ 18 h 30

Place de l'Hôtel de Ville
Marche de 4 km à travers les lieux emblématiques qui portent le nom de femmes remarquables. En partenariat avec Sina Qua Non.

Chorale multilingue pour adultes
▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers
Sur inscription.

Conseil de quartier Firmin Gémier-Sadi Carnot-République
▶ 19 h

Collège Gisèle Halimi
Comment rendre la vie dans notre quartier plus agréable ?

Spectacle Rapsodia
Compagnie Arsenika
▶ 19 h 30

Espace Renaudie
Entrée gratuite sur réservation.

9 MARS

Stand d'information et de sensibilisation sur le dépistage du cancer colorectal
▶ 9 h

Centre de santé du Dr Pesqué

Rémi

▶ 10 h et 14 h
L'Embarcadère

■ Cinéma

■ Sport

À la découverte de Berty Albrecht
▶ 13 h 30

Maison pour Tous Berty Albrecht

Un homme heureux
▶ 16 h 30

La Romancière, le Film et le Heureux Hasard VOST
▶ 18 h 30

Cinéma Le Studio

Conseil municipal
▶ 19 h

Hôtel de Ville

10 MARS

Juste ciel ! (ciné-thé)
▶ 14 h 30

Les Gardiennes de la planète
▶ 16 h 30

La Femme de Tchaïkovski VOST
▶ 19 h

Cinéma Le Studio

Quels bons goûts
▶ 17 h 30

Place de l'Hôtel de Ville
Sensibilisation autour des fruits et légumes bio encadrée par Kelbongoo

Les Objets J1
▶ 18 h 30

Centre d'arts plastiques Camille Claudel

Stage visant à se familiariser avec la nature

11 MARS

Le Maire et les élus à votre écoute
▶ 9 h 30

Marché du Centre

Permanence écrivain public
▶ 10 h

Médiathèque André Breton
Sur rendez-vous.

Stage de danse orientale Fusion avec Lindao Faoro
▶ 10 h 30

Point Fort d'Aubervilliers

Dounia et la princesse d'Alep JP
▶ 14 h 30

Piro Piro
▶ 16 h

Neneh superstar
▶ 17 h

Les Gardiennes de la planète
▶ 18 h 30

Cinéma Le Studio

Dubreken
▶ 14 h

Villa Mais d'Ici
Réflexion autour des notions d'altérité et de racisme, de discrimination... avec Les Allumeur.e.s
Entrée prix libre.

Paix et sécurité
▶ 14 h 30

Espace Renaudie
Avec l'association Etoiles.

Visites ludiques et insolites
▶ 15 h

Théâtre La Commune

Rémi

▶ 16 h
L'Embarcadère

Pyrosomes
▶ 17 h

Villa Mais d'Ici
Poésie, manipulation marionnettique, chant... avec la Fine Compagnie

■ Théâtre

■ Vie municipale

12 MARS

Semi-marathon de la Métropole du Grand Paris
▶ 9 h

Départ Bois de Vincennes
Arrivée Stade de France

Les Objets J2
▶ 10 h

Centre d'arts plastiques
Camille Claudel

Buvette spéciale terroirs et inauguration du bar
▶ 10 h

Halle du marché du Montfort

Valentina AVP
▶ 14 h 30

Houria AVP
▶ 16 h

La Syndicaliste
▶ 18 h 30

Cinéma Le Studio

Théâtre Multilingue
▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers

Eaux Vives
▶ 20 h

Espace Renaudie
Avec la compagnie Sapiens.
Entrée libre sur réservation.

14 MARS

Permanence écrivain public
▶ 10 h

Médiathèque André Breton
Sur rendez-vous.

Débat mouvant sur l'égalité entre les femmes et les hommes
▶ 14 h

Fabrique de Santé

La Femme de Tchaïkovski VOST
▶ 16 h 30

La Syndicaliste
▶ 19 h 15

Cinéma Le Studio

Une feuille de coca dans les cafés
▶ 17 h

Humathèque Condorcet

Atelier philo à partir de 8 ans
▶ 17 h 30

Médiathèque Henri Michaux

15 MARS

Débat au Centre Alexandr-Koyré
▶ 10 h 30

Campus Condorcet
Forum Vacances
▶ 14 h Parvis Hôtel de Ville

Recréer un sol : géotextile et terreau
▶ 14 h

Les Laboratoires d'Aubervilliers

Théâtre pour enfants
▶ 14 h 30

Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers

Sur inscription.

Les Choses Simples
▶ 16 h 30

Le Retour des hirondelles VO
▶ 19 h

Cinéma Le Studio

Chorale multilingue pour adultes
▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers

Sur inscription.

■ Exposition

Pièce d'actualité n°19 El Nueve
de Monika Gintersdorfer
▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

16 MARS

Le Procès de la Commune de Paris

Compagnie BIP
▶ 14 h

Espace Renaudie

The Fablemans VO
▶ 16 h 30

Soirées courts-métrages : carte blanche aux lycées d'Henri Wallon
▶ 19 h 30

Cinéma Le Studio

Rencontre littéraire avec Marylène Patou Mathis
▶ 18 h

Librairie Les Mots Passants

Rencontre littéraire avec Marylène Patou Mathis
▶ 18 h

Librairie Les Mots Passants

17 MARS

Les Choses Simples (ciné-thé)
▶ 14 h 30

The Fablemans VF
▶ 16 h 30

Le Retour des hirondelles
▶ 19 h 15

Cinéma Le Studio

Atelier de conversation pour adultes en apprentissage du français
▶ 15 h

Médiathèque Henri Michaux

Pièce d'actualité n°19 El Nueve
de Monika Gintersdorfer
▶ 20 h 30

Théâtre La Commune

18 MARS

Les samedis des tout-petits
▶ 10 h

Médiathèque André Breton

Permanence écrivain public
▶ 10 h

Médiathèque André Breton
Sur rendez-vous.

Titina
▶ 14 h 30

Piro Piro
▶ 16 h 30

Les Choses Simples
▶ 17 h

Ant-man et la Guêpe : Quantumania VF
▶ 19 h 30

Cinéma Le Studio

Pièce d'actualité n°19 El Nueve
de Monika Gintersdorfer
▶ 18 h

Théâtre La Commune

À table à Tunis & Yalla
▶ 19 h

Point Fort d'Aubervilliers

Irréprochable
Tristan Lopin
▶ 20 h 30

L'Embarcadère

19 MARS

Commémoration du 19-Mars-1962
▶ 10 h 30

Place de l'Hôtel de Ville

Le Destin Ciné-club
▶ 10 h 45

Dounia et la princesse d'Alep
▶ 14 h 30

Sur les chemins noirs AP
▶ 16 h

JP : Jeune Public

SN : Sortie nationale

VF : Version française

VO : Version originale sous-titrée français

AVP : Avant-première

The Fabelmans VO

▶ 18 h 30

Cinéma Le Studio

Les mangas sous le prisme du féminisme

▶ 15 h

Médiathèque Saint-John Perse

Pièce d'actualité n°19 El Nueve

de Monika Gintersdorfer

▶ 16 h

Théâtre La Commune

20 MARS**Notre Matrimoine**

▶ 10 h

Hôtel de Ville

Exposition en partenariat avec le

Centre Hubertine Auclert.

Gratuit, ouverte à tous

Inauguration du club senior Finck

▶ 11 h 30

Club Finck

Théâtre Multilingue

▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures

d'Aubervilliers

Sur inscription.

21 MARS**Stand d'information et de sensibilisation sur le dépistage du cancer colorectal**

▶ 9 h

Place de l'Hôtel de Ville

Réouverture du club Finck - Bal de printemps

▶ 14 h 30

Club Finck

Le Choses Simples

▶ 16 h

Le Retour des hirondelles VO

▶ 18 h

Cinéma Le Studio

Atelier lecture

▶ 16 h 45

Maison pour Tous Roser

Les enfants du 209 rue Saint-Maur

▶ 17 h

Humathèque Condorcet

Atelier philo à partir de 8 ans

▶ 17 h 30

Médiathèque Henri Michaux

Table ronde - la place des femmes dans l'espace public

▶ 18 h 30

Hôtel de Ville

Gratuit sur inscription

Pièce d'actualité n°19 El Nueve

de Monika Gintersdorfer

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

22 MARS**Permanence écrivain public**

▶ 10 h

Médiathèque André Breton

Sur rendez-vous.

Conception et réalisation d'un jardin comestible

▶ 14 h

Les Laboratoires d'Aubervilliers

Titina

▶ 14 h 30

The Whale VO

▶ 16 h 15

Sur les chemins noirs

▶ 19 h

Cinéma Le Studio

Théâtre pour enfants

▶ 14 h 30

Maison des Langues et des Cultures

d'Aubervilliers

Sur inscription.

À l'eau

▶ 15 h

Médiathèque André Breton

6 courts métrages suivi d'un débat-

goûter sur la thématique de l'Eau.

À partir de 6 ans.

Sous le pavé, la plage

▶ 17 h

Humathèque Condorcet

Chorale multilingue pour adultes

▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures

d'Aubervilliers

Sur inscription.

Pièce d'actualité n°19 El Nueve

de Monika Gintersdorfer

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

23 MARS**Sur les chemins noirs**

▶ 16 h 15

The Whale VO

▶ 19 h 30

Cinéma Le Studio

Soirée 50 ans CRR Jack Ralite

▶ 18 h

CRR 93

De Ralite à nos jours

▶ 19 h 30

CRR 93

Exposition en l'honneur de l'ancien

maire d'Aubervilliers

Pièce d'actualité n°19 El Nueve

de Monika Gintersdorfer

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

24 MARS**Santé et droits des femmes**

▶ 14 h

Fabrique de Santé

A destination des femmes (à partir de

16 ans).

Gratuit sur inscription

Les Petites Victoires (ciné-thé)

▶ 14 h 30

Sur les chemins noirs

▶ 16 h 30

The Whale VO

▶ 18 h 30

Cinéma Le Studio

Pièce d'actualité n°19 El Nueve

de Monika Gintersdorfer

▶ 20 h 30

Théâtre La Commune

25 MARS**Permanence écrivain public**

▶ 10 h

Médiathèque André Breton

Sur rendez-vous.

Rencontre avec l'actrice Maria Larrea

▶ 15 h

Dans le cadre du Festival Hors-Limites.

Médiathèque André Breton

Les Petites Victoires

▶ 15 h

L'imagination est une grande aventure

▶ 17 h

Sur les chemins noirs

▶ 18 h

Creed III VF

▶ 20 h

Cinéma Le Studio

Pièce d'actualité n°19 El Nueve

de Monika Gintersdorfer

▶ 18 h

Théâtre La Commune

Mental Circus

Viktor Vincent

▶ 20 h 30

L'Embarcadère

26 MARS**La coupe Jean-Claude Loubatière - CMA Échecs**

▶ 9 h

Gymnase Henri Wallon

Titina

▶ 13 h 30

Sur les chemins noirs

▶ 15 h 10

Je verrai toujours vos visages AP

▶ 17 h

The Lost King VO

▶ 19 h 15

Cinéma Le Studio

Madame Flyna

▶ 15 h

Médiathèque Saint-John Perse

Tout public. Réservation conseillée

Pièce d'actualité n°19 El Nueve

de Monika Gintersdorfer

▶ 16 h

Théâtre La Commune

Ateliers du dimanche

▶ 16 h

Théâtre La Commune

En parallèle de la pièce d'actualité

El Nueve, un atelier animé réservé

aux 5 à 10 ans.

27 MARS**Théâtre Multilingue**

▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures

d'Aubervilliers

Sur inscription

28 MARS**Atelier de conversation pour adultes en apprentissage du français**

▶ 15 h

Médiathèque Saint-John Perse

Les Petites Victoires

▶ 16 h 15

Cinéma Le Studio

29 MARS**Permanence écrivain public**

▶ 10 h

Médiathèque André Breton

Sur rendez-vous.

Zodi et Têhu, frères du désert

▶ 14 h

Mon crime

▶ 16 h

Empire of light VO

▶ 19 h

Cinéma Le Studio

Théâtre pour enfants

▶ 14 h 30

Maison des Langues et des Cultures

d'Aubervilliers

Sur inscription

30 MARS**Journée portes ouvertes**

▶ 8 h 30

Lycée Jean-Pierre Timbaud

Sur les chemins noirs

▶ 16 h

À la belle étoile

▶ 18 h

Cinéma Le Studio

31 MARS**Mon crime (ciné-thé)**

▶ 14 h 30

Empire of light VO

▶ 16 h

Sur les chemins noirs

▶ 18 h 15

Cinéma Le Studio

Atelier de conversation pour adultes en apprentissage du français

▶ 15 h

Médiathèque Henri Michaux

Chorale multilingue pour adultes

▶ 19 h

Maison des Langues et des Cultures

d'Aubervilliers

Sur inscription

Cinéma Le Studio

2 rue Edouard Poisson

Gymnase Gisèle Halimi

45 rue Sadi Carnot

Gymnase Henri Wallon

146 rue des Cités

L'Embarcadère

5 rue Edouard Poisson

Salle Solomon

2 rue Edgar Quinet

Théâtre La Commune

2 rue Edouard Poisson

Les Laboratoires d'Aubervilliers

41 rue Lécuyer

Médiathèque André Breton

1 rue Bordier

Médiathèque Saint-John Perse

2 rue Edouard Poisson

Médiathèque Henri Michaux

27 rue Lopez et Jules Martin

Espace Renaudie

30 rue Lopez et Jules Martin

Centre d'Arts plastiques Camille Claudel

27 bis rue Lopez et Jules Martin

Maison des Langues et des Cultures

43 rue des Postes

Point Fort d'Aubervilliers

174 avenue Jean Jaurès

Club Heurtault

39 rue Heurtault

Club Finck

7 allée Henri Matisse

Maison pour Tous Roser

38 rue Gaëtan Lamy

Maison pour Tous Berty Albrecht

44-46 rue Danielle Casanova

Humathèque et Campus Condorcet

8 Cours des Humanités

Lycée Jean-Pierre Timbaud

103 avenue de la République

Centre de santé du Dr Pesqué

5 rue du Dr Pesqué

Villa Mais d'Ici

19 rue Sadi Carnot

Marché du Montfort

120 rue Hélène Cochenec

Fabrique de santé

20 rue du Colonel Fabien

Les Mots passants

2 rue du Moutier

CRR 93

5 rue Édouard Poisson

À votre service**NUMÉROS UTILES****URGENCES**

Urgences : 112

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Samu : 15

Samu social : 115

Centre antipoison :

01 48 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,

week-ends, jours fériés :

01 48 32 15 15

SOS Médecin : 01 47 07 77 77

ou le 3624 (0,118 €

la minute, 24 h/24)

Urgences hôpital La Roseraie :

01 48 39 42 62

Centre municipal de santé

Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde :

liste mise à jour régulièrement

sur www.monpharmacien.idf.fr**PROPRETÉ**

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904

Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers : les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR.

Cette adresse mail n'envoie pas de

réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

Question

Professeur des écoles sur la commune d'Aubervilliers, ma question relève de la requalification REP+ des écoles de la ville. En effet, dans son édito des Nouvelles d'Auber de janvier 2023, Madame la Maire entendait poursuivre « les démarches pour la reconnaissance REP+ des écoles de la ville ». Ce serait une formidable nouvelle pour les enfants et les enseignants en nous permettant de disposer de moyens supplémentaires pour faire réussir nos élèves. Qu'en est-il aujourd'hui ? Avez-vous obtenu des avancées sur ce dossier ?

Julien L.



Réponse

L'éducation prioritaire s'appuie sur des réseaux d'éducation prioritaire : les REP et les REP+ qui recouvrent de nombreux quartiers prioritaires de la politique de la Ville. C'est le classement du collège en REP ou en REP+ qui détermine celui des écoles (maternelles et élémentaires) de son secteur.

Pour définir l'éligibilité d'un collège au classement REP+, le ministère de l'Éducation nationale se base sur son Indice de Position Sociale (IPS), qui repose sur de nombreux paramètres (taux d'élèves boursiers, taux d'élèves résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, taux d'élèves ayant redoublé avant la 6^e, catégorie socio-professionnelle des familles résidant dans le quartier...).

À Aubervilliers, seul le collège Gabriel Péri n'est pas classé en REP+, ce qui est assez surprenant. La principale raison réside dans le fait que la plupart des familles vivant dans le quartier, à proximité, présentent un IPS au-dessus du seuil.

Malgré cela, je suis convaincue que le collège Gabriel Péri et les écoles qui lui sont rattachées nécessitent le classement en REP+. C'est pourquoi, depuis 2021, je n'ai eu de cesse de solliciter les représentants des institutions :

- en 2021, j'ai envoyé un courrier à Jean-Michel Blanquer, alors Ministre de l'Éducation nationale pour l'interpeller sur ce sujet
- en septembre 2022, j'ai à nouveau sollicité Pap Ndiaye, actuel Ministre de l'Éducation nationale, qui m'a recommandé de m'entretenir avec le Recteur de l'académie de Créteil,
- 10 février 2023, j'ai rencontré le Recteur de l'académie de Créteil.

Ce dernier s'est montré ouvert à ma sollicitation mais m'a informée que la redéfinition de la carte des REP+ ne se ferait pas au niveau national à la prochaine rentrée scolaire 2023, mais à la suivante en 2024.

Je reste déterminée à défendre ce dossier, car en tant qu'ancienne cheffe d'établissement je sais à quel point la reconnaissance de nos écoles et établissements en REP+ représente un enjeu majeur pour l'éducation de nos enfants à Aubervilliers.

En effet, le dispositif REP+ permet de nombreux aménagements au bénéfice de la bonne maîtrise des savoirs fondamentaux comme principal levier pour réduire les inégalités sociales.

LE MAIRE ET LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

**Retrouvez le Maire, Karine Francllet,
et les élus dans votre quartier**

Samedi 11 février

De 9h 30 à 12 h 30

Marché du Centre-ville

Samedi 11 mars

De 9h 30 à 12 h 30

Square Lucien Brun

Samedi 15 avril

De 9h 30 à 12 h 30

Marché du Centre-ville

À sa création en 1981, le dispositif REP/REP+ avait comme mot d'ordre « Donner plus à ceux qui en ont le moins ».

- Le dispositif REP+ permet notamment d'offrir aux élèves un encadrement renforcé dès le début des apprentissages.

Depuis 2019, l'ensemble des CP et des CE1 sont « dédoublés », ce qui signifie que les élèves sont au maximum 14 par classe. Les dédoublements ont été étendus aux classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire à la rentrée 2020. Le dispositif REP+ prévoit également la scolarisation des élèves de moins de 3 ans en très petite section (TPS) sous certaines conditions.

- Le dispositif REP+ permet des financements particuliers pour la mise en œuvre de projets éducatifs et l'organisation de sorties scolaires...
- Le dispositif REP+ propose un accompagnement et un soutien spécifique pour les élèves en difficulté (cours supplémentaires en petits groupes, soutien scolaire, aide aux devoirs...).
- Les professeurs qui enseignent en REP+ bénéficient de formations supplémentaires et de temps de concertation renforcé afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques des élèves et s'adapter à leurs difficultés.

Aussi, afin de motiver les enseignants à exercer en REP+, l'Éducation nationale leur octroie une prime ainsi qu'un système de bonification dans le calcul de leurs demandes de mouvement.

Pour toutes ces raisons, je suis aux côtés de l'ensemble de la communauté éducative, et je poursuivrai mes démarches auprès des institutions afin de les voir aboutir à la rentrée 2024.

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens



« Juste une mise au point »

« Paroles, paroles... », comme dit la chanson. Depuis quelques mois, surtout, nous voyons des polémiques émerger :

« La majorité serait responsable de la bétonisation de la ville » :

idée reçue.

Notre ville est l'une des plus denses de Seine-Saint-Denis depuis des années. Pourtant, nous lançons plusieurs opérations de déminéralisation des sols (écoles, nouvelles constructions sur d'anciens sites d'usines pollués...) et nous nous sommes battus pour préserver de nombreux jardins (contrairement aux projets initiaux de l'ancienne équipe municipale).

« La Ville augmente les impôts » : non !

Les « 7 % » sont issus, non pas du budget de la Ville (qui a lieu en mars), mais de la Revalorisation forfaitaire des bases calculée sur la base de l'inflation de novembre et votée par Loi de finances au Parlement. La part Ville, elle, n'a pas augmenté comme nous nous y étions engagés.

« Le budget n'est pas maîtrisé » : faux !

En cette période de crise sanitaire, de crise sociale, économique (inflation) et de crise énergétique, nous avons fait le choix de maintenir des services publics de qualité et de proximité pour les habitants d'Aubervilliers. C'est assumé.

« Juste une mise au point... », comme dit la chanson.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE L'Alternative Citoyenne !



Derrière les apparences, l'imposture écologique de la majorité

La majorité voudrait soudain nous faire croire qu'elle serait consciente des enjeux écologiques de notre ville.

Plusieurs constats démontrent qu'il ne s'agit, en réalité, que d'une posture.

On peut tout d'abord s'amuser du soudain « verdissement » d'une équipe qui mobilise de lourds véhicules diesel lorsqu'elle fait campagne et revendique fièrement la destruction des jardins ouvriers. Qui peut sérieusement croire que les enfants d'Aubervilliers apprendront à nager dans un bassin olympique de plusieurs mètres de profondeur ? À quelle stratégie durable correspondent les nombreux projets immobiliers qui pullulent dans toute la ville ?

De même, la majorité oublie la cause animale en réduisant l'environnement à la plantation d'arbres (après en avoir fait abattre par ailleurs). Une part non négligeable des habitants de notre ville vit pourtant avec un ou plusieurs animaux de compagnie et se sent de fait ignorée voire méprisée.

Pire encore, à travers la cause écologique, la majorité s'approprie les actions d'autres acteurs qu'elle fait pourtant mine de critiquer. Ainsi, la réalisation de pistes cyclables sur la ville ou l'implantation de bacs à compost sont à l'initiative de Plaine Commune ou du Département, ce que la majorité se garde bien de préciser.

Au moment de supprimer les décorations de Noël, pourtant alimentées par des LED, peu gourmandes en énergie, la majorité révèle son véritable projet : détourner le message écologique pour faire accepter des mesures qu'elle sait être contraires aux attentes des habitants.

ÉVELYNE YONNET-SALVATOR
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE Aubervilliers En Commun

Dans le rouge !

En seulement trois ans, Karine Franclet et ses équipes auront mis les finances de la ville dans une situation plus que critique.

Voilà le seul enseignement à tirer du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du dernier conseil municipal.

L'un des indicateurs principaux de santé financière d'une ville : le taux d'épargne brut est en 2023 de 11,1 %, alors qu'il était en 2020 de 21 %. Le seuil d'alerte se situe à 10 %.

Notre capacité d'investissement passe de 19 à 8 millions entre 2020 et 2023, ce qui nous oblige à recourir à l'emprunt pour la première fois depuis de nombreuses années.

Autre évidence à mi-mandat, et cela est tiré de leur propre rapport sur le développement durable, la ville n'est ni plus propre ni plus verte ! À quoi fallait-il s'attendre d'autre d'une municipalité qui aura détruit 4 000 m² de jardins ouvriers avant de se voir condamner par la justice de les remettre en état.

Les charges de personnel atteignent des niveaux jamais vus. À quoi fallait-il s'attendre d'autre tant la politique de gestion des ressources humaines de notre ville est consternante. Qui en est l'élu ? Karine Franclet.

L'OPH est au sein d'une crise sans précédent, qui en est la présidente ? Karine Franclet.

Quel constat d'échec d'une municipalité affichant tant de prétention et d'arrogance depuis trois ans !

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s



Non à la hausse des impôts locaux de + 7 %

Lors du débat d'orientation budgétaire la Maire d'Aubervilliers a présenté les grandes orientations pour la commune en matière de finances locales.

On y apprend que les impôts locaux vont augmenter de + 7 %.

Cette hausse des impôts est d'abord de la responsabilité de l'État qui a augmenté « les bases » de calculs de la taxe foncière. Mais la commune détient le pouvoir sur les impôts puisque c'est elle qui décide des taux, c'est-à-dire du pourcentage supplémentaire qu'elle ajoute.

La Maire d'Aubervilliers peut donc décider de baisser les taux pour faire en sorte de limiter la hausse des impôts locaux. Elle en a le pouvoir et le devoir.

Dans une période où l'inflation augmente pour tous, laisser les impôts grimper de + 7 % est irresponsable.

D'autant qu'il n'y a pas de services supplémentaires rendus à la population. Pire les classes de neige ont été supprimées et les crédits dans les écoles sont de plus en plus contraints.

Après l'augmentation des loyers des HLM de + 3,5 % pour les locataires, la Maire s'apprête à augmenter la taxe foncière de + 7 % pour les propriétaires ! À quelle logique ces augmentations répondent-elles ?

N'est-ce pas une volonté de faire partir celles et ceux qui n'auraient pas les moyens de supporter ces hausses à répétition ?

ANTHONY DAGUET ET SOIZIC NEDELEC
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Réveiller Aubervilliers



Bassin olympique du Fort : une aberration économique, à contrecourant de la prise de conscience écologique

Le rapport d'orientation budgétaire présenté lors du conseil municipal de janvier a été pour le

groupe « Réveiller Aubervilliers » l'occasion de pointer l'ampleur totalement disproportionnée de l'investissement opéré en vue de la réalisation d'un centre aquatique au Fort d'Aubervilliers sensé accueillir les entraînements des athlètes nageurs aux JO de Paris 2024.

Les 28 millions d'euros d'investissement, équivalents à 850 € en moyenne par ménage albervillarien pour cette seule année 2023, sont très loin d'être compensés par les subventions extérieures. Au-delà de la dépense, c'est la nature de la structure, et l'impact environnemental de son implantation, puis par la suite de son fonctionnement, qui interpellent.

Les Albervillariennes et Albervillariens ont aujourd'hui besoin d'équipements de proximité, à taille humaine, faciles d'accès, intégrés dans les quartiers, sobres énergétiquement, peu coûteux dans leur fonctionnement, et dont la construction n'engendre pas des travaux et des nuisances interminables. Ils ne devraient pas se retrouver à devoir financer ce genre de projets gigantesques qui ne leur sont pas premièrement destinés, sont des gouffres financiers et énergétiques, et viennent en plus se positionner en doublon et parent pauvre de la vraie piscine olympique actuellement en construction en face du Stade de France.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



Florent Gonzalez nous a quittés

Il est l'un des enfants de l'immigration espagnole qui, dans les années 40, s'est installée à Aubervilliers, découlant de la guerre d'Espagne.

Aujourd'hui, les mutations nous font oublier cette histoire. La colonie espagnole s'est formée rue du Port, au Landy, rue de Saint-Denis où une cité HLM portait le nom de Cristino Garcia, communiste espagnol, fusillé par Franco. Florent est le 3^e d'une famille de 5 enfants. Sa famille est relogée à la Cité Gabriel Péri, fin des années 50.

Les équipes de football benjamins et minimes étaient composées à cette époque principalement de jeunes issus de cette immigration. Dans notre équipe, il y avait Florent Gonzalez, François Asensi (le futur député-maire de Tremblay-en-France), Denis Fernandez-Recatala, mais aussi Lahcen Bezgaou et moi.

Avec Florent, nous nous sommes retrouvés au centre d'apprentissage situé à l'époque à la place de la cité Lénine, dans l'ancienne usine Astra. Nous étions inscrits dans la section chaudronnerie. Florent a été comme moi embauché à l'usine Babcock comme ouvrier. Ensuite, il sera ouvrier chez Labinal. C'est là aussi qu'il jouait dans l'équipe de football. Par la suite, il a entraîné l'équipe de foot du CMA.

Il a souhaité nous quitter au son de l'« Internationale ». Au revoir camarade !

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

LA VILLE D'AUBERVILLIERS RECRUTE

ASSISTANT SOCIAL (F/H)

MISSIONS

Rattaché à la Direction Développement de l'action sociale, vous avez pour mission principale d'accueillir les usagers et de garantir leur accès aux droits sociaux. Vous informez et orientez si nécessaire.

Vous assurez l'accompagnement social individualisé des habitants de votre secteur en favorisant leur autonomie.

Vous entretenez le partenariat avec des services, institutions locales ou départementales (enfance, insertion et santé).

Vous participez aux actions collectives de prévention mises en œuvre au sein du service ainsi qu'aux actions mises en place au sein des quartiers.

PROFIL

Diplôme d'État Assistant de service social ou Conseiller en Économie sociale et familiale exigé

CONDITIONS DU POSTE

- Cadre d'emploi des Assistants socio-éducatifs (catégorie A)
- Possibilité de contrat de 3 ans puis CDI après 6 ans
- Poste à temps complet (39 h par semaine) à pourvoir dès que possible
- 23 jours de RTT + 25 CA
- Rémunération : à partir de 1 750 nets mensuel en début de carrière (ancienneté prise en compte) + prime annuelle + participation employeur mutuelle (labellisée)
- Télétravail possible 1 jour hebdomadaire
- Prime mobilité durable
- Comité des œuvres sociales (voyages, sorties culturelles, sport... <https://www.cos-aubervilliers.fr/>)

POUR POSTULER

Référence à préciser : TB/SERVSOC/FEV2023

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Madame Le Maire, à l'adresse : <https://simplycast.gestmax.fr/1784/1/assistante-sociale-f-h>

Pour tout renseignement, contacter le service Développement des compétences au 01.74.20.60.11

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (F/H)

MISSIONS

Rattaché à la Direction de la Petite Enfance, vous créez et assurez les conditions d'accueil et de bien-être corporel, affectif et physiologique des enfants de 0 à 3 ans dont vous êtes le référent.

Vous veillez à la satisfaction de leurs besoins quotidiens (nutrition, sommeil, soins et activités ludiques), en contribuant à leur développement et dans le respect de leurs rythmes et de leur sécurité physique et affective.

Vous accueillez et accompagnez les parents, dans une relation de confiance réciproque, à la construction d'une coéducation.

Vous assurez l'entretien des locaux et du matériel utilisé (selon les techniques et les protocoles d'entretien).

PROFIL

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture exigé
Expérience similaire d'une année souhaitée

CONDITIONS DU POSTE

- Cadre d'emploi des Auxiliaires de puériculture (catégorie B)
- Poste permanent à temps complet (36 h) à pourvoir dès que possible
- Congés sur fermeture de l'établissement : 1 semaine lors des fêtes de fin d'année et le mois d'août
- Participation employeur à la mutuelle (labellisée)
- Prise en charge à 50 % de la prévoyance
- Compte épargne temps
- 6 jours de RTT + 8 jours de repos (sujétions) + 25 CA
- Salaire selon les grilles de la fonction publique territoriale + primes (SFT, prime semestrielle, prime sur objectifs)
- Comité des œuvres sociales (voyages, sorties culturelles, sport... <https://www.cos-aubervilliers.fr/>)

POUR POSTULER

Référence à préciser : OY/DPE/AUXPERM/2023

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Madame Le Maire, à l'adresse : <https://simplycast.gestmax.fr/cv/upload/vacancy/1759>

Pour tout renseignement, contacter le service Développement des compétences au 01.74.20.60.21

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (F/H)

MISSIONS

Rattaché à la Direction Petite enfance, vous participez activement à l'élaboration du projet d'établissement dont vous êtes le garant dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif municipal.

Dans cette perspective, vous coordonnez les projets d'activités de la structure en lien avec l'équipe.

Vous organisez la journée et les activités proposées aux enfants ainsi que le travail d'équipe.

Vous accompagnez les parents dans l'éducation de leur enfant.

Vous garantissez la qualité de l'accueil proposé à l'enfant et à sa famille et contribuez aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants.

PROFIL

Diplôme d'Éducateur de Jeunes enfants exigé

Expérience d'un an dans une fonction similaire souhaitée

CONDITIONS DU POSTE

- Cadre d'emploi des Éducateurs de jeunes enfants (catégorie A)
- Poste permanent à temps complet, amplitude 7 h 30-18 h 30, à pourvoir dès que possible
- Congés sur fermeture de l'établissement : 1 semaine lors des fêtes de fin d'année et le mois d'août
- Participation de l'employeur à la mutuelle (labellisée)
- Prise en charge à 50 % de la prévoyance
- Compte épargne temps
- 6 jours de RTT + 8 jours de repos (sujétions) + 25 CA
- Salaire selon les grilles de la fonction publique territoriale + primes (SFT, primes semestrielle, prime sur objectifs)
- Comité des œuvres sociales (voyages, sorties culturelles, sport... <https://www.cos-aubervilliers.fr/>)

POUR POSTULER

Référence à préciser : OY/DPE/EJE/2023

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Madame Le Maire, à l'adresse : <https://simplycast.gestmax.fr/cv/upload/vacancy/1789>

Pour tout renseignement, contacter le service Développement des compétences au 01.74.20.60.21

TECHNICIEN GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE (F/H)

MISSIONS

Sous la responsabilité du pôle Patrimoine, au sein de la Direction des services techniques, vous faites réaliser des travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement du patrimoine bâti par des entreprises.

Vous assurez la gestion des équipements techniques de la collectivité (maintenance, suivi).

Vous réceptionnez les travaux.

Vous vérifiez la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés et veillez à la bonne application des règles techniques et des normes lors de la réalisation des bâtiments, dans le cadre éventuel d'une démarche qualité ou d'une certification.

Vous contrôlez la conformité des documents administratifs ainsi que la gestion et l'engagement des dépenses.

Vous rédigez les pièces techniques des marchés liés aux travaux, préparez et effectuez le suivi financier du budget lié aux opérations de travaux.

PROFIL

Diplôme de niveau BTS dans le domaine du bâtiment

Permis B obligatoire

CONDITIONS DU POSTE

- Cadre d'emploi des Techniciens territoriaux (catégorie B)
- Poste permanent à temps complet (37 h 30) à pourvoir dès que possible
- Participation employeur à la mutuelle (labellisée)
- Participation au transport (50 %)
- Compte épargne temps
- 15 jours de RTT + 25 CA
- Prime semestrielle
- Comité des œuvres sociales (voyages, sorties culturelles, sport... <https://www.cos-aubervilliers.fr/>)

POUR POSTULER

Référence à préciser : 20230120-1833

Envoyez CV et lettre de motivation à l'attention de Madame Le Maire, à l'adresse : <https://simplycast.gestmax.fr/1833/1/technicien-gestionnaire-du-patrimoine-f-h>

Pour tout renseignement, contacter le service Développement des compétences au 01.74.20.60.20